

# Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

## L'adaptation au changement climatique

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Preprint
Authors	Raworth, Kate
Publisher	Oxfam International
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-09 16:37:39
Link to Item	<a href="http://hdl.handle.net/20.500.12424/174400">http://hdl.handle.net/20.500.12424/174400</a>

# L'adaptation au changement climatique

## Ce dont les pays pauvres ont besoin et qui devrait payer

Le changement climatique oblige les communautés vulnérables des pays pauvres à s'adapter à des conditions de stress climatique sans précédent. Les pays riches, qui sont les principaux responsables du problème, doivent *cesser de causer du tort*, en réduisant rapidement leurs émissions de gaz à effet de serre, et *se mettre à aider*, en fournissant des moyens financiers aux pays pauvres pour leur permettre de s'adapter. Oxfam estime que, dans les pays en développement, les efforts d'adaptation coûteront au moins 50 milliards de dollars par an, et beaucoup plus encore si les émissions mondiales ne sont pas réduites rapidement. Il faut se mettre au travail de toute urgence pour se faire une idée plus précise des coûts que devront supporter les populations pauvres. Selon l'Indice de financement de l'adaptation créé par Oxfam, les Etats-Unis, l'Union européenne, le Japon, le Canada et l'Australie auraient à financer plus de 95% des besoins. Ces dépenses ne devraient pas être comptabilisées au titre de l'engagement pris dans le cadre des Nations unies de consacrer 0,7% du PNB à l'aide. Chez eux, les pays riches mettent sur pied des mesures d'adaptation qui vont coûter des milliards, mais jusqu'à présent ils n'ont fourni que 48 millions de dollars aux fonds internationaux destinés aux efforts d'adaptation dans les pays les moins avancés et ils ont comptabilisé ces contributions comme de l'aide. C'est une injustice inacceptable en termes de réponses mondiales au changement climatique.

## Résumé

*'Si la saison humide arrive en retard, les cultures sont perdues et les gens souffrent. Les enfants doivent manger des feuilles. Dans ces conditions, seul Dieu peut nous venir en aide.'*

Kasko Ajikara, agriculteur et père de famille, village de Gadabedji, Niger

*'En fait, nous avons trois options – atténuer les effets, s'adapter et souffrir. Nous allons recourir en partie à chacune de ces options – la question est de savoir dans quelles proportions. Plus on atténue les effets, moins il devra y avoir d'efforts d'adaptation, et moins il y aura de souffrances.'*

John Holdren, Président de l'Association américaine pour l'avancement de la science<sup>1</sup>

Les effets du changement climatique sont teintés d'une grande injustice. Les pays riches, qui rejettent des gaz à effet de serre depuis des décennies (et qui ce sont, ce faisant, enrichis), sont à l'origine du problème. Mais ce sont les pays pauvres qui seront les plus touchés et qui devront affronter une aggravation des problèmes liés aux sécheresses, aux inondations, à la faim et aux maladies. Les effets se font déjà sentir chez les communautés vulnérables, qui ont commencé à adapter leurs modes de vie à cette nouvelle réalité. En Afrique du Sud, les pluies sont moins fréquentes et moins prévisibles, ce qui oblige les agriculteurs à vendre leur bétail et à cultiver des plantes à maturité plus rapide. Au Bangladesh, les villageois construisent des jardins potagers flottants afin de protéger leurs moyens de subsistance des inondations. Au Vietnam, les communautés s'occupent de planter des mangroves très denses, destinées à diffuser les vagues provoquées par les tempêtes tropicales.

Le changement climatique est un véritable défi pour les modèles actuels de croissance économique : tous les pays devront adopter un développement à faible intensité de carbone, afin de maintenir le réchauffement des températures mondiales à moins de 2 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Mais vu le rôle qu'ils ont joué dans la genèse du problème, les pays riches ont aujourd'hui deux obligations tout à fait évidentes : *cesser de causer du tort*, en réduisant massivement leurs émissions de gaz à effet de serre, et *se mettre à aider*, en fournissant des financements compensatoires aux pays pauvres, pour leur permettre de s'adapter avant d'être confrontés aux pleins effets du changement climatique.

Une coopération mondiale sans précédent est nécessaire pour faire face au changement climatique. Le prochain sommet du G8, qui se tiendra en juin 2007 en Allemagne, donnera l'occasion aux pays riches de prouver qu'ils sont prêts à s'engager à mettre en place une telle coopération. La tâche qui incombera aux dirigeants du G8 lors du sommet de Heiligendamm est claire. Ils devront établir un objectif mondial visant à maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés et s'engager à réduire leurs émissions nationales d'ici à 2015.

Les pays riches devront également montrer leur volonté de mettre en place la coopération internationale nécessaire pour faire face au changement climatique, en assumant leurs obligations financières en matière d'adaptation dans les pays en développement, sans pour autant détourner

ces ressources de l'aide déjà promise. Ils auront l'occasion idéale de concrétiser ce financement avec l'ampleur qu'il mérite à l'occasion de la conférence des donateurs du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui se réunira plus tard en juin à Washington pour annoncer leurs engagements en matière de contributions aux fonds internationaux pour l'adaptation.

De quoi les pays en développement ont-ils besoin pour s'adapter au changement climatique ? De changements à de nombreux égards. Les communautés doivent améliorer leur résistance en adoptant des technologies adéquates et en diversifiant leurs moyens de subsistance afin de surmonter le stress climatique à venir, d'une ampleur jamais expérimentée par l'être humain. Les ministères doivent apprendre à planifier et budgétiser en tenant compte de l'incertitude climatique. Les infrastructures nationales – neuves ou anciennes – telles que les hôpitaux, les réservoirs et les routes, doivent être conçues ou adaptées pour résister aux variations climatiques.

Ce document fournit une indication préliminaire de l'ampleur du défi financier : Oxfam estime que les coûts d'adaptation des pays en développement au changement climatique seront bien plus élevés que l'estimation fréquemment citée de la Banque mondiale, qui se situe entre 10 et 40 milliards de dollars par an. En nous basant sur de nouvelles méthodes de calcul des coûts, nous estimons que le coût s'élèvera au moins à 50 milliards de dollars par an, et beaucoup plus encore si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites rapidement.

Qui devrait fournir ces moyens financiers ? Si l'on adopte une approche fondée sur l'équité et la justice, on en déduit que ce sont les pays à la fois *responsables* de la production excessive de ces émissions et *capables* de fournir une assistance qui devraient assumer les coûts. 'Indice de financement de l'adaptation créé par Oxfam donne une indication de ce qu'implique l'équité en matière d'adaptation : les Etats-Unis devraient fournir plus de 40% des besoins annuels, l'Union européenne plus de 30% et le Japon plus de 10%. Au sein de l'UE, les cinq pays qui devraient contribuer le plus seraient l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la France et l'Espagne.

Les efforts d'adaptation requièrent des dizaines de milliards de dollars par an. Mais, à ce jour, les pays riches n'ont promis que la modique somme de 182 millions de dollars aux fonds internationaux destinés à l'adaptation des pays en développement – ce qui équivaut à moins de 0,5% du montant total minimum qui, selon Oxfam, serait nécessaire.

A lui seul, le financement des efforts d'adaptation les plus prioritaires et les plus urgents des pays les moins avancés (PMA) devrait coûter entre 1 et 2 milliards de dollars. Mais les donateurs ne semblent pas conscients de l'urgence : jusqu'à présent, ils n'ont donné que 48 millions de dollars au fonds international destiné aux PMA, soit moins de 5% des besoins – un montant tout juste suffisant pour couvrir les besoins de Haïti, Samoa et Kiribati.

Non seulement ces montants ne représentent qu'une fraction de ce qui serait nécessaire, mais ils sont, en outre, presque totalement comptabilisés au titre des engagements pris de longue date par les pays riches afin de consacrer 0,7% de leurs revenus nationaux à l'aide. Seuls les Pays-Bas se

sont expressément engagés à débloquer des financements supplémentaires en matière de changement climatique. Le développement et la lutte contre la pauvreté sont largement sous-financés et les pays donateurs se doivent d'augmenter leur aide, pour atteindre les 0,7% promis en 1970. Le financement des efforts d'adaptation doit s'ajouter à l'aide existante et ne peut pas entrer dans la définition de l'aide.

Dans le même temps, les pays riches investissent dans leurs propres efforts d'adaptation au changement climatique, en finançant des projets nationaux dont les montants peuvent dépasser leur contribution totale aux fonds internationaux. La Grande-Bretagne – qui est, à ce jour, le plus gros contributeur aux fonds internationaux, avec des promesses s'élevant à 38 millions de dollars – a décidé d'investir 178 millions de livres sterling (347 millions de dollars) dans des systèmes de refroidissement pour le métro londonien, destinés entre autres à se préparer au changement climatique. Les Pays-Bas, qui ont promis 18 millions de dollars aux fonds internationaux, consacrent au moins 2,2 milliards d'euros (2,9 milliards de dollars) à la construction de nouvelles digues, en prévision des effets du changement climatique.

Les pays riches doivent saisir l'opportunité du sommet du G8, qui se tiendra en juin 2007. D'une part, en cessant de causer du tort et en convenant que des mesures doivent être prises immédiatement pour maintenir autant que possible le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés Celsius. D'autre part, en se mettant à aider et en fournissant des fonds d'adaptation à la mesure des besoins et proportionnels à leur responsabilité en tant que pollueurs et à leur capacité à fournir cette aide. A elle seule, l'adaptation est loin d'être une réponse au changement climatique : elle ne peut produire de résultats pour les communautés pauvres que si les émissions sont rapidement réduites. Dans ce contexte, que faut-il faire pour que la justice prévale en matière d'adaptation au changement climatique ?

**Les pays riches doivent montrer l'exemple en réduisant drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre**, afin de maintenir le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius (3,6 degrés Fahrenheit) au-dessus des niveaux préindustriels. Cela est indispensable si l'on veut éviter les changements climatiques dangereux et préserver la capacité des populations pauvres à en éviter les effets les plus dommageables, via des efforts d'adaptation. Les pays riches et les pays pauvres doivent commencer à travailler ensemble pour trouver des méthodes à faible intensité de carbone pour le développement futur de l'humanité.

**Les pays qui arrivent en tête dans l'Indice de financement de l'adaptation d'Oxfam, à savoir les Etats-Unis, l'Union européenne, le Japon, le Canada et l'Australie, devraient immédiatement augmenter leur financement aux pays en développement.** Conformément à leur part de responsabilité dans la genèse du changement climatique et à leur capacité à fournir de l'assistance, ils devraient travailler activement à l'accroissement des moyens financiers disponibles pour répondre aux besoins, qui seront probablement d'au moins 50 milliards de dollars par an.

**Le financement supplémentaire destiné à l'adaptation ne doit pas provenir des engagements préexistants en matière d'aide.** Le développement est indispensable si l'on veut permettre aux populations pauvres de réussir leur adaptation, mais il est encore extrêmement sous-

financé. Les donateurs doivent honorer l'engagement pris de consacrer 0,7% de leur produit national brut (PNB) à la lutte contre la pauvreté. Le financement de l'adaptation ne peut pas être ré-étiqueté ni détourné des engagements en matière d'aide et doit être notifié de façon systématique et transparente. En accord avec le principe du « pollueur - payeur », ces fonds sont dus par les pays riches aux pays pauvres, non pas en tant qu'*aide*, mais en tant que *fonds compensatoires* fournis par les pays à fort volume d'émissions aux populations les plus vulnérables aux effets de ces émissions. Il existe de nombreux mécanismes novateurs qui permettraient de réunir ce financement indépendamment des ressources destinées à l'aide. Ces mécanismes méritent d'être considérés sérieusement.

**Il est urgent d'établir des estimations plus solides des aspects économiques de l'adaptation.** Pour ce faire, il faudrait lancer une initiative similaire à celle du « Rapport Stern » du gouvernement britannique, qui se penche sur les aspects économiques de la lutte contre le changement climatique. Mais cette initiative devrait cette fois être centrée sur l'analyse des liens entre le développement et l'adaptation, l'identification de bonnes pratiques en matière de conception de projet et de financement, et l'établissement d'estimations plus solides des coûts et bénéfices de l'adaptation. Cette approche fournirait aux pays en développement un fondement plus solide pour intégrer l'adaptation climatique dans leurs programmes et leurs budgets de développement. Elle fournirait, par ailleurs, aux pays à revenu élevé et à fort volume d'émissions une estimation plus précise du financement dont ils sont capables et responsables.

**Afin de promouvoir l'apprentissage par la pratique, une phase d'expérimentation bien plus intensive est nécessaire en matière d'adaptation.** La communauté internationale a encore beaucoup à faire pour préciser la façon de gérer et utiliser au mieux les fonds destinés à l'adaptation, et de construire de façon optimale la résistance climatique dans les pays en développement. Mais les communautés vulnérables du monde entier ne peuvent pas attendre que toutes les questions aient été résolues pour recevoir le soutien dont ils ont besoin. Une phase d'expérimentation concrète, bien plus intensive et centrée sur des projets pilotes, sur le développement des capacités organisationnelles et sur l'élargissement des projets réussis, fournirait de précieuses opportunités d'apprentissage par la pratique. Lors de cette phase initiale de 3 à 5 ans, les fonds internationaux destinés à l'adaptation devraient être mis à la disposition d'acteurs divers, y compris les ONG, qui sont souvent à même d'accéder aux communautés vulnérables et de les soutenir de façon plus efficace. L'expérience et l'expertise retirées de cette phase initiale devraient être documentées et partagées de façon systématique, afin de stimuler les apprentissages. L'apprentissage par l'expérience pratique contribuera ainsi aux débats en cours sur l'éligibilité et sur la gouvernance des fonds et fournira des informations précieuses sur les bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour s'adapter au changement climatique.

# 1 Les communautés pauvres : les premières et les plus durement affectées

Philip Emanman travaille comme responsable du développement social dans le cadre du programme de Gestion des Terres Arides mis en place par le gouvernement kenyan et basé à Turkana. Chaque mois, ses collègues qui rassemblent des données dans la région lui envoient des rapports sur les conditions météorologiques, les récoltes et les prix. Sur son bureau se trouve l'édition de décembre 2006 du bulletin mensuel sur la sécheresse. En première page, le résumé nous indique :

Pastoral, toutes espèces : alerte

Agro-pastoral : alerte

Pêcheries : alerte

Périurbain : alerte

Résumé du District : alerte

« Avant, il y avait une grosse sécheresse tous les 15 à 20 ans », nous dit-il. « Maintenant, il y en a une tous les 2 ou 3 ans. Notre climat empire chaque année. »

De nombreux facteurs expliquent la crise à laquelle sont aujourd'hui confrontés les nomades pastoralistes du Turkana : croissance de la population, manque criant de financement gouvernemental dans la région, déforestation et conflits terriens entre les communautés. En outre, conformément aux prédictions des modèles climatiques, la crise est exacerbée par le fait que les pluies sont moins fréquentes et moins prévisibles<sup>2</sup>. « Le problème, ce n'est pas seulement la sécheresse », explique Esinyen Timu, un vieillard d'un village du district d'Oropoi, « mais c'est que nous ne parvenons plus à prévoir quand et si la pluie va arriver. Cela signifie que nous ne pouvons pas décider ce que nous allons faire de nos animaux la semaine prochaine, ou ce que nous allons faire de notre vie l'année prochaine. Nous avons perdu notre mode de vie, nos animaux et notre sorgho parce que les pluies ne sont jamais arrivées. »<sup>3</sup>

Oxfam travaille avec des communautés du Turkana depuis près de 40 ans et commence aujourd'hui à évaluer le défi qui consistera à les soutenir face aux nouvelles vulnérabilités causées par le changement climatique. « Quelqu'un doit être tenu responsable du changement climatique, quelle qu'en soit l'ampleur », déclare Jacob Lokwee, un gestionnaire de projet travaillant pour Oxfam au Turkana. « La

fréquence des sécheresses augmente et la pauvreté s'aggrave. Malgré tous ces changements, les gens doivent vivre. Et pour vivre, ils doivent s'adapter. Pour s'adapter, il faut des ressources. »

Les communautés vulnérables du monde entier commencent à apprendre à vivre avec la réalité du changement climatique, en s'adaptant comme ils le peuvent à ses effets. Mais ces derniers ne vont qu'empirer, même si le réchauffement climatique est maintenu à moins de 2 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels.

Selon le rapport d'avril 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les communautés d'agriculteurs et de pêcheurs des pays en développement connaîtront certains des effets les plus durs du changement climatique, parmi lesquels des sécheresses et des inondations plus fréquentes, des dégâts plus importants subis par les cultures et une diminution des rendements des récoltes, des pénuries d'eau, et une recrudescence des maladies. Les communautés qui dépendent des eaux glaciaires, qui représentent environ un sixième de la population mondiale, seront confrontées à davantage d'inondations et d'avalanches, suivies par des pénuries d'eau. Quant aux communautés côtières du monde entier, elles connaîtront davantage d'inondations et de tempêtes provoquées par l'élévation du niveau des mers. En supposant que les températures n'augmentent que de 1,5 à 2,5 degrés Celsius, 20 à 30% de toutes les espèces animales et végétales pourraient disparaître ; cela constituerait une menace directe pour les 450 millions de personnes les plus pauvres du monde dont les moyens de subsistance dépendent entièrement de l'utilisation durable des ressources naturelles.<sup>4</sup>

Les effets prédits par le GIEC varient selon la région du globe.

**L'Afrique** est l'un des continents les plus vulnérables au changement climatique :

- 75 à 250 millions de personnes en Afrique pourraient être confrontées à des pénuries d'eau plus importantes d'ici à 2020.
- La production agricole et l'accès à la nourriture seront sévèrement compromis dans de nombreux pays africains : des terres agricoles seront perdues, les périodes de culture se raccourciront et les rendements des récoltes diminueront. Dans certains pays, les rendements des cultures alimentées par les eaux pluviales pourraient être divisés par deux d'ici à 2020.
- Dans les lacs de grande taille, l'augmentation de la température de l'eau fera diminuer les réserves de poisson, déjà mis à mal par la surpêche.

**Les petites îles** sont particulièrement vulnérables au changement climatique, à l'élévation du niveau des mers et aux phénomènes climatiques extrêmes :

- L'élévation du niveau des mers et l'amplification des ondes de tempête menaceront les habitations et moyens de subsistance des communautés, obligeant certains groupes à déménager de façon définitive.
- L'érosion côtière et la décoloration des coraux entameront les revenus de la pêche et du tourisme.
- Il est probable que les ressources en eaux douces des petites îles seront sérieusement mises en péril, particulièrement dans le Pacifique et les Caraïbes.

#### **L'Asie :**

- La fonte des glaces de l'Himalaya accentuera les inondations et les avalanches, pour ensuite diminuer les approvisionnements en eau. Dans toute l'Asie, la perte d'eau douce pourrait affecter un milliard de personnes d'ici aux années 2050.
- En Asie centrale et en Asie du Sud, les rendements des cultures pourraient chuter de 30%, ce qui engendrerait un risque de famine important dans plusieurs pays.
- On s'attend à une augmentation du nombre de décès et de maladies dus aux diarrhées causées par les inondations et la sécheresse, ainsi qu'au choléra, favorisé par l'élévation de la température des mers.

#### **L'Amérique latine :**

- La variabilité des chutes de pluie et la disparition de glaciers réduira considérablement les disponibilités en eau pour la consommation humaine, l'agriculture et la production d'énergie.
- Dans les régions sèches, les terres agricoles deviendront plus salées et plus sablonneuses et les rendements des cultures diminueront, de même que la productivité des élevages, ce qui affectera la sécurité alimentaire.
- Dans les forêts tropicales, l'augmentation des températures et la perte d'eaux souterraines réduiront la biodiversité, affectant les moyens de subsistance de nombreuses communautés indigènes.
- L'élévation du niveau des mers provoquera davantage d'inondations dans les zones de terres basses et l'augmentation de la température des mers réduira les réserves de poissons<sup>5</sup>.

Ces effets dévastateurs du changement climatique vont affecter les moyens de subsistance et les modes de vie de millions de personnes et pourraient réduire à néant des décennies de développement.

## **2 Les pays riches : cesser de causer du tort et se mettre à aider**

*« Les pays en développement les plus pauvres seront affectés les premiers et le plus durement par le changement climatique, bien qu'ils aient peu contribué à la genèse du problème. Leurs faibles revenus rendent malaisée toute adaptation financière. La communauté internationale a l'obligation de les soutenir dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique. Sans ce soutien, les progrès du développement risquent sérieusement d'être très ébranlés. »*

Rapport Stern, 2006

Il est un principe éthique largement accepté, compris dans le monde entier, des terrains de jeux jusqu'aux tribunaux... Si vous faites du tort aux autres, vous avez deux obligations : cesser de leur faire du tort, et les aider à faire face aux dommages causés.

Les pays riches ont sans conteste causé du tort aux autres, en raison de leurs nombreuses décennies d'émissions excessives de gaz à effet de serre. Les effets du changement climatique mettent déjà en péril la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique, qui sont loin d'être responsables du problème et qui sont les moins bien équipées pour y faire face. Ces personnes seront inévitablement confrontées à des risques encore plus importants à l'avenir, en raison du réchauffement différé provoqué par les gaz à effet de serre qui ont déjà été relâchés dans l'atmosphère. Tant que les émissions mondiales n'auront pas été radicalement réduites, ces risques continueront à augmenter rapidement. L'obligation éthique qui pèse sur les pays riches est tout à fait claire : ils doivent cesser de causer du tort et se mettre à aider.

Mettre un terme au changement climatique dangereux est une priorité mondiale de première urgence, notamment en maintenant le réchauffement mondial à moins de 2 degrés Celsius (3,6 degrés Fahrenheit) au-dessus des températures préindustrielles. Le GIEC a clairement établi que, au-delà de ce seuil de 2 degrés, le changement climatique surviendrait à une vitesse et une échelle que les êtres humains, les animaux et les écosystèmes ne pourraient pas supporter<sup>6</sup>. Tous les pays doivent élaborer des stratégies à faible intensité de carbone pour parvenir à un développement durable, en développant des méthodes de lutte contre la pauvreté plus adaptées

que les modèles de croissance passés ou actuels. Mais les pays à haut revenu d'aujourd'hui, qui sont en grande majorité responsables des émissions excessives de gaz à effet de serre relâchées dans l'atmosphère depuis des décennies, doivent montrer l'exemple *maintenant* en réduisant fortement leurs émissions, comme ils s'y sont engagés en 1992 lors de la signature de la Convention cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

L'obligation des pays riches d'aider les pays en développement à faire face aux effets à venir du changement climatique est une priorité tout aussi urgente que celle d'arrêter ce changement climatique. Le rapport du GIEC (mentionné ci-dessus) confirme que les dangers encourus par les communautés les plus vulnérables sont bien réels. Ces risques étant désormais bien établis, les pays à revenu élevé et à fortes émissions doivent passer à l'action en fournissant un financement aux pays et aux communautés vulnérables, de façon à ce qu'ils puissent développer leur résistance avant d'être confrontés aux pleins effets du changement climatique.

Outre l'obligation morale d'agir, il existe au moins trois motifs supplémentaires pour lesquels les pays riches devraient montrer l'exemple en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre et en finançant l'adaptation :

**Négociations futures** : répondre au changement climatique en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre va requérir un niveau de coopération mondiale sans précédent. Les pays riches doivent montrer leur engagement à mettre en œuvre cette coopération en respectant leurs obligations, contractées dans le cadre de la CCNUCC, de financer l'adaptation dans les pays en développement<sup>7</sup>.

**Coûts et responsabilités futurs** : l'adaptation peut limiter les dommages causés par le changement climatique, mais ne peut pas les éliminer complètement. En réduisant les émissions dès aujourd'hui et en s'adaptant rapidement, on pourrait réduire de façon significative les coûts financiers (potentiellement très élevés) de ces dommages climatiques. À l'avenir, les litiges liés au changement climatique vont très probablement se multiplier, au mesure que les liens entre les émissions de gaz à effet de serre et des phénomènes climatiques spécifiques se confirment. Dans ce contexte, les réclamations en dommages et intérêts contre les pollueurs seront probablement plus élevées lorsque les pollueurs n'auront pas réduit suffisamment leurs émissions ou n'auront pas offert de compensation financière aux pays vulnérables pour leur permettre de développer dès à présent leur résistance.

**Stabilité mondiale** : en l'absence de réduction rapide des émissions et d'un véritable soutien aux efforts d'adaptation, le changement

climatique pourrait très bien menacer la stabilité mondiale. Les pays en développement, en particulier, devront faire face à un accroissement de la pauvreté, de la faim, des maladies, des décès, des conflits liés aux ressources et des migrations massives. Les pays riches devront faire face à des menaces climatiques sérieuses chez eux, mais ils seront également confrontés à ces crises globales, ainsi qu'aux risques plus élevés qui pèseront sur la sécurité internationale en raison des bouleversements politiques et économiques et des troubles sociaux. Il y va de l'intérêt de chaque pays : il faut s'attaquer au changement climatique dès maintenant.

### **3 Pas de détournement de l'aide : de nouveaux financements sont nécessaires**

Il est indispensable de réduire rapidement la pauvreté afin d'aider les communautés pauvres à développer leur résistance à la variabilité naturelle du climat et au stress additionnel créé par le changement climatique d'origine humaine. Pourtant, l'aide internationale au développement est déjà très insuffisante.

En 2005, le G8 a promis d'augmenter son aide annuelle de 50 milliards de dollars d'ici à 2010. Ces fonds permettraient de faire un grand pas vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui visent à diminuer la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Mais cela ne représente que 0,36% des revenus des pays riches – soit tout juste la moitié de l'objectif de 0,7% convenu en 1970. Deux ans plus tard, l'aide du G8 aux pays pauvres a diminué au lieu d'augmenter : si les tendances actuelles se confirment, Oxfam estime que les pays du G8 vont se situer 30 milliards de dollars en dessous de leur objectif initial<sup>8</sup> !

Outre que le financement du développement est insuffisant, le changement climatique rendra la réalisation des OMD encore plus difficile car, comme le montre le tableau 1, il menace les chances de réalisation de chacun de ces objectifs. L'adaptation au changement climatique va accroître de façon significative le coût des OMD et des autres objectifs de développement. Comme le confirme le rapport Stern : « Il est, dès lors, d'autant plus important pour les pays développés d'honorer leurs promesses existantes en matière d'augmentation conséquente de l'aide *et* d'aider les pays les plus pauvres du monde à s'adapter au changement climatique<sup>9</sup>. »

**Tableau 1 : En quoi le changement climatique menace les OMD**

OMD	Impacts potentiels du changement climatique sur les Objectifs du millénaire pour le développement
<p><b>1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim</b></p>	<p>On prévoit que le changement climatique va :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégrader les forêts, les réserves de poissons, les pâtures et les terres cultivées dont dépendent de nombreuses familles pauvres pour leur alimentation et leur subsistance.</li> <li>• Endommager les habitations, l'approvisionnement en eau et la santé des personnes pauvres, ce qui affaiblira leur capacité à gagner leur vie.</li> <li>• Exacerber les tensions sociales liées à l'utilisation des ressources, ce qui peut mener à des conflits, perturber les moyens de subvenir à ses besoins et forcer les communautés à migrer.</li> </ul>
<p><b>2. Assurer une éducation primaire pour tous</b></p>	<p>Le changement climatique pourrait réduire la capacité des enfants à se rendre à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre d'enfants (particulièrement de filles) qui n'iront pas à l'école pour aider à aller chercher de l'eau, soigner des proches malades ou gagner un peu d'argent est susceptible d'augmenter.</li> <li>• La malnutrition et les maladies infantiles pourraient affecter la fréquentation des écoles et altérer l'apprentissage des enfants lorsqu'ils sont en classe.</li> <li>• Les inondations et les ouragans détruiront des bâtiments scolaires et entraîneront des migrations.</li> </ul>
<p><b>3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b></p>	<p>On prévoit que le changement climatique va exacerber les inégalités actuelles entre les sexes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes ont tendance à dépendre davantage que les hommes de leur environnement naturel pour leurs moyens de subsistance ; elles sont donc plus vulnérables que les hommes à sa variabilité et à son changement.</li> <li>• Ce sont généralement les femmes et les filles qui vont chercher l'eau, le fourrage, le bois de chauffage, et souvent la nourriture. En situation de stress climatique, elles doivent se débrouiller avec moins de ressources et faire face à une charge de travail plus importante.</li> <li>• Les foyers dirigés par une femme et disposant de peu de biens sont affectés particulièrement durement par les catastrophes climatiques.</li> </ul>
<p><b>4, 5, 6. Réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle et combattre les principales maladies</b></p>	<p>Les vagues de chaleur, inondations, sécheresses et ouragans liés au changement climatique provoqueront un accroissement du nombre de décès et de maladies.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces facteurs sont susceptibles d'augmenter la prévalence des maladies propagées par les moustiques (telles que le paludisme et la dengue) ou par le biais de l'eau (comme le choléra et la dysenterie). Les enfants et les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables à ces maladies.</li> <li>• On prévoit une réduction de la qualité et de la quantité d'eau potable</li> </ul>

	et une recrudescence de la malnutrition infantile, particulièrement en Afrique sub-saharienne.
<b>7. Assurer un environnement durable</b>	Le changement climatique va altérer la qualité et la productivité des ressources naturelles et des écosystèmes et en endommager certains de façon irréversible. Ces changements vont également affecter la biodiversité et aggraver les dégradations environnementales existantes.
<b>8. Mettre en place un partenariat mondial</b>	Le changement climatique est un défi mondial; y répondre requiert une coopération internationale, en particulier pour permettre aux pays en développement de gérer la pauvreté et les inégalités. Ce défi met en exergue la nécessité pour les donateurs d'honorer les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide publique au développement (APD) et de fournir des ressources supplémentaires pour les activités d'adaptation.

Source : adapté de Sperling (2003) et Reid et Alam (2005)

Pour optimiser son efficacité, le financement des activités d'adaptation devrait être intégré dans les programmes et budgets des pays en développement. Mais il doit être comptabilisé indépendamment de l'aide au développement. Pourquoi ? Parce que la responsabilité des pays riches en matière de financement de l'adaptation des pays en développement est *additionnelle* à leur rôle en matière d'aide publique au développement (APD) et *distincte* de ce rôle.

Le financement de l'adaptation doit être *additionnelle* à l'APD et les fonds ne peuvent pas être réunis en ré-étiquetant ou en détournant les engagements visant à consacrer 0,7% du PNB à l'aide publique. Cela reviendrait à dénaturer gravement les promesses d'aide : par analogie, si quelqu'un avait promis d'aider un enfant pendant toute sa scolarité, et si cette personne cassait un jour la bicyclette de l'enfant, il serait difficilement acceptable qu'elle propose de payer la réparation de la bicyclette en utilisant l'argent mis de côté pour l'achat des livres scolaires de l'année suivante. Pourtant, c'est exactement ce que feraient les donateurs s'ils détournaient les engagements en matière d'aide publique afin de financer les coûts de l'adaptation à un changement climatique dont ils sont eux-mêmes les principaux responsables.

En outre, le financement des activités d'adaptation doit être *distinct* de l'APD car la responsabilité qui le sous-tend n'est pas de même nature. Le financement requis ne résulte pas de l'obligation des pays riches d'aider les pays les plus pauvres, mais bien de l'obligation des

pays pollueurs de fournir des moyens financiers compensatoires aux pays les plus vulnérables aux effets de cette pollution. Pour ces raisons, l'argent devrait être réuni à l'aide de mécanismes de financement novateurs pouvant assurer un flux fiable de fonds indépendants de l'APD existante (voir Chapitre 7).

## 4 Comment s'adapter au changement climatique ?

Les graves inondations de l'an 2000 ont causé un choc aux communautés vivant le long des fleuves du Bengale occidental, en Inde. « Un haut-parleur a diffusé une annonce du gouvernement, qui nous prévenait qu'une grave inondation allait se produire », se souvient Dipali Biswas, du district de Nadia. « Mais nous ne réalisons toujours pas à quel point c'était grave. Lorsque j'ai vu le niveau de l'eau dépasser celui de mon toit, j'ai été abasourdie. »

Sans vraiment d'avertissement ni de préparation, la maison et le village de Dipali ont été touchés par l'inondation la plus forte que la région a connu depuis des décennies, dévastant même de nombreux districts qui ne sont d'ordinaire pas affectés. Selon le GIEC, le changement climatique va augmenter la fréquence de ce type d'inondations dans la région, en raison de l'augmentation des fontes des glaces de l'Himalaya<sup>10</sup>.

Depuis l'an 2000, l'ONG locale Sreema Mahila Samity (SMS), basée dans le district de Nadia, a lancé un programme communautaire de préparation aux désastres. L'ONG aide les communautés à mettre sur pied des groupes d'intervention dans les villages, à planifier et tester leurs réponses aux désastres, à apprendre à construire des embarcations à assemblage rapide et des abris contre les inondations, à surélever les fondations de leur maison et à établir des greniers à grains communautaires résistants aux inondations.

Dipali fait partie du groupe d'intervention « Première Alerte » de son village. « Aujourd'hui, nous sommes informés sur les inondations de nombreuses façons », explique-t-elle. « Par le comité du village, par un numéro de téléphone que nous pouvons appeler pour recevoir les dernières informations, à la télévision et à la radio et, bien sûr, en observant la rivière par nous-mêmes. Pendant la saison des crues, nous ne ratons aucun bulletin météo à la radio et à la télévision<sup>11</sup>. »

Pendant des siècles, de nombreuses communautés ont fait face à la variabilité naturelle du climat, sous forme de pluies fluctuantes ou de phénomènes climatiques extrêmes. Certaines ont trouvé les moyens de s'y adapter, par exemple en irriguant leurs cultures ou en recourant à des moyens de subsistance alternatifs ne dépendant pas

de l'agriculture. Mais beaucoup de communautés parmi les plus pauvres restent très vulnérables à la variabilité naturelle du climat car elles n'ont pas les ressources ni les opportunités nécessaires pour y faire face. Pour compliquer encore ce défi, le changement climatique d'origine humaine va accélérer et amplifier les variations d'une façon jusque là inconnue dans l'histoire de l'humanité. Celles-ci se traduiront par des sécheresses, des inondations, des vagues de chaleur, la fonte des glaciers et de violents ouragans. Les communautés et les pays vulnérables devront donc encore améliorer leur capacité de résistance pour faire face aux effets à venir du changement climatique.

## Stress climatique : l'exacerbation de la pauvreté et des inégalités

Les communautés qui seront les plus affectées par le changement climatique sont celles qui sont déjà confrontées à des défis sociaux et économiques : les communautés qui cultivent des terres marginales et dégradées, celles qui vivent dans une situation de pauvreté économique, celles qui sont touchées par le VIH, le sida et d'autres maladies infectieuses, celles qui connaissent des conflits liés aux ressources naturelles, les communautés indigènes marginalisées, ainsi que d'autres communautés dont la voix pèse très peu dans les processus de décision nationaux.

Les femmes sont particulièrement vulnérables aux effets de la variabilité climatique et du changement climatique qui s'annonce. Pourquoi ? Parce que les profondes inégalités entre les femmes et les hommes – au sein de la communauté, en matière économique et devant la loi – font que les femmes assument généralement davantage de responsabilités, mais jouissent de moins de droits. Premièrement, les femmes ont tendance à dépendre davantage de l'environnement naturel pour leurs moyens de subsistance ; par exemple, elles sont tributaires des pluies pour irriguer leurs cultures, ou elles utilisent les plantes de la forêt comme médicaments, matériaux et nourriture. Deuxièmement, les femmes sont souvent moins bien éduquées et sont soumises à des coutumes sociales qui restreignent leur mobilité et leur rôle économique, ce qui fait qu'il leur est moins aisé de se tourner vers de nouvelles sources de revenus qui soient plus fiables. Troisièmement, les femmes sont généralement responsables de tâches ménagères non rémunérées, comme celles d'aller chercher de l'eau et du combustible et de s'occuper des membres de la famille malades et dépendants ; la variabilité et le changement du climat vont rendre toutes ces tâches encore plus éprouvantes. Quatrièmement, les droits des femmes sur les terres agricoles sont souvent incertains et, vu le temps qu'elles consacrent à

s'occuper de la famille, il leur reste très peu de temps pour s'impliquer dans les décisions communautaires. Si les femmes ne peuvent pas donner leur point de vue ni participer à l'élaboration des programmes d'adaptation, il est probable que ces programmes les rendront encore plus vulnérables aux impacts climatiques et moins autonomes dans leur communauté<sup>12</sup>.

## Elaborer des stratégies d'adaptation

Les populations pauvres qui commencent à ressentir les effets du changement climatique cherchent déjà des moyens de s'y adapter. En Afrique du sud, par exemple, certaines communautés d'agriculteurs rapportent que les pluies se font moins fréquentes et moins prévisibles, ce qui entraîne la perte de leurs cultures et la mort de leurs animaux et expose leurs familles à la faim, à la maladie et à l'endettement. Le projet de recherche ADAPTIVE a montré que les gens s'adaptent en cultivant des plantes à maturation rapide, en mangeant des fruits sauvages, en ramassant des graines sauvages, en vendant leurs animaux, en cherchant un travail rémunéré en ville et en tentant de mettre sur pied de petits commerces générateurs de liquidités<sup>13</sup>.

Mais il existe clairement des limites à ce que peuvent faire les populations pauvres pour s'adapter sans recevoir un soutien plus large. Beaucoup de populations ne disposent pas d'opportunités viables pour diversifier leurs moyens de subsistance ou n'ont pas les moyens de s'offrir les technologies dont ils ont besoin, comme des systèmes d'irrigation ou des moustiquaires imprégnées d'insecticide. La plupart n'ont pratiquement pas accès à des informations climatiques fiables qui leur permettraient de mieux planifier, ou n'ont pas les moyens d'apprendre comment d'autres communautés ont pu s'adapter à des situations similaires. Des recherches menées auprès de paysans pratiquant l'agriculture de subsistance au Zimbabwe ont montré que près de la moitié des personnes interrogées désireraient ajuster leurs stratégies de production agricole aux prévisions à long terme, mais qu'elles ne peuvent pas le faire faute de disposer des liquidités et des crédits nécessaires<sup>14</sup>.

Les communautés doivent être au centre des efforts visant à développer leur résistance au changement climatique car l'adaptation est par nature locale. Mais, comme le montre l'expérience du village de Dipali, leurs efforts ne seront efficaces que s'ils sont soutenus par des stratégies et politiques nationales et par une aide financière internationale. Pour assurer la réussite des activités d'adaptation, il faut :

- **adopter des approches centrées sur les communautés**, étant donné que l'adaptation est par nature locale et ne peut être gérée

de façon optimale qu'en plaçant les communautés concernées au centre du processus ;

- **intégrer l'adaptation dans les processus de planification du développement**, pour faire en sorte que les besoins en matière d'adaptation soient incorporés dans les programmes sectoriels, intégrés dans les stratégies nationales et locales et soutenus par les budgets nécessaires ;
- **restructurer et renforcer les institutions** – au sein des gouvernements et de la société civile, tant au niveau local et national qu'international, en particulier pour développer la capacité de ces institutions à comprendre les effets du changement climatique et à y répondre ;
- **fournir des informations fiables** sur les effets probables du changement climatique, sur les prévisions et les premières alertes, d'une façon qui permette aux communautés et aux responsables de comprendre la situation et d'y faire face ;
- **promouvoir les technologies appropriées**, telles que les variétés de plantes résistantes, les programmes d'irrigation et les sources d'énergie renouvelable, afin de les rendre disponibles et abordables pour les communautés à faibles revenus ;
- **réduire la vulnérabilité des moyens de subsistance des populations**, par exemple au moyen de programmes de protection sociale assurant des emplois garantis dans les communautés rurales vulnérables au stress climatique ;
- **protéger les écosystèmes et les infrastructures existantes** pour qu'ils puissent résister aux stress liés au changement climatique<sup>15</sup>.

Le tableau 2 illustre, les divers types de mesures d'adaptation qui sont nécessaires et le large éventail d'acteurs devant intervenir à de nombreux niveaux pour assurer la réussite de ces mesures (dans le cas des risques accrus d'inondations des côtes et de crues des rivières). Ce tableau comprend des types d'activités d'adaptation qui sont rarement pris en considération et intègre les acteurs de tous niveaux, en particulier les communautés et les ménages, dont le rôle est souvent négligé.

**Tableau 2 : Que faut-il faire pour s'adapter au changement climatique ? Des mesures diverses prises par de nombreux acteurs**

*(Mesures d'adaptation fondées sur le cas des risques accrus d'inondations des côtes et de crues des rivières)*

Type d'activité d'adaptation	Activité – Niveau macro				Activité – Niveau communautaire		
	Collaboration internationale	Donateurs	Autorités – nationales et locales	Secteur privé	ONG locales	Communautés	Ménages
<b>1. Intégrer l'adaptation dans la planification, les politiques et les pratiques</b>	En contribuant aux réseaux internationaux d'apprentissage en matière d'adaptation	En soutenant, par exemple, des programmes de protection sociale destinés aux communautés vulnérables	Nouvelles approches d'intégration des informations climatiques dans les processus de budgétisation nationaux	En élargissant les marchés de l'assurance et le microfinancement	En encourageant les communautés à se préparer aux inondations	En créant, dans les villages, des groupes d'intervention chargés de suivre et de planifier les réactions aux inondations	Préparation, par les femmes, de réserves d'urgence de nourriture, d'eau et de médicaments
<b>2. Réduire le risque d'impact climatique des investissements d'infrastructures en cours de réalisation</b>	En réduisant le risque d'impact climatique des initiatives internationales de gestion des rivières	En intégrant les risques accrus en matière d'inondations dans les projets actuels et futurs	En protégeant les nouvelles routes et les systèmes d'électrification rurale contre les inondations	En protégeant les nouveaux bâtiments commerciaux et les systèmes de transports contre les inondations	En intégrant les risques accrus en matière d'inondations dans les projets actuels et futurs	En construisant des abris communautaires contre les inondations, des embarcations d'urgence et des greniers communautaires	En fournissant des graines au grenier communautaire, pour une utilisation en cas d'inondation
<b>3. Réduire le risque d'impact climatique sur le stock existant de capital naturel et physique</b>	Coopération régionale en matière de protection des écosystèmes transfrontaliers	En soutenant la mise à jour des programmes d'irrigation existants, par exemple	En renforçant les routes existantes ou en assurant une gestion durable des sols	En protégeant les chaînes d'approvisionnement existantes, la vente au détail, les usines, contre les inondations	En aidant les communautés à renforcer les berges des rivières	En reboisant les terres communautaires et en ré-établissant des plaines inondables	En surélevant les fondations d'une maison existante
<b>4. Prendre en compte les nouveaux investissements nécessaires en raison du changement climatique</b>	En surveillant et en anticipant le changement climatique au niveau international	En établissant des réseaux d'apprentissage et de recherche sur le changement climatique	En drainant les lacs glaciaires pour empêcher les inondations en aval	En payant des frais d'assurance plus élevés en raison du risque accru d'inondation	En aidant les communautés à construire des barrières littorales sous forme de mangroves	En reconstruisant des lieux de vie communautaires en dehors des zones littorales susceptibles d'être submergées	En déménageant en raison des dégâts plus fréquents causés par les inondations

## **5 Le financement de l'adaptation : combien cela va-t-il coûter ?**

Personne ne sait ce que l'adaptation au changement climatique va coûter aux pays en développement. Pourquoi ? Parce que les efforts d'adaptation effectués jusqu'à présent sont trop peu nombreux pour que l'on puisse réaliser des estimations de coûts fiables. Parce que de nombreux effets futurs du changement climatique sont encore incertains. Et, surtout, parce que la gravité des effets climatiques dépendra de la rapidité à laquelle les émissions mondiales de gaz à effet de serre seront réduites.

Mais l'absence d'estimations sérieuses ne provient pas d'un simple retard dans le chiffrage. Elle résulte d'un énorme vide politique qui entrave la pression exercée sur la communauté internationale et son élan à mobiliser des ressources d'une ampleur un tant soit peu adéquate.

Il est urgent de réaliser une évaluation rigoureuse des aspects économiques de l'adaptation, équivalente à l'analyse détaillée des aspects économiques liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre fournie par le rapport Stern. Dans l'optique de faire quelques pas vers une telle évaluation, ce chapitre passe en revue les estimations existantes des coûts de l'adaptation, fournit de premières estimations dans des domaines n'ayant pas encore été évalués, et estime que le coût de l'adaptation des pays en développement devrait s'élever au minimum à 50 milliards de dollars par an, et beaucoup plus encore si les émissions mondiales ne sont pas réduites rapidement.

### **Réduire le risque d'impact climatique des investissements dans les pays en développement**

La Banque mondiale a réalisé une évaluation préliminaire qui établit que la réduction du risque d'impact climatique des investissements dans les pays en développement coûtera environ 10 à 40 milliards de dollars. En partant des principaux flux financiers annuels qui alimentent le développement (dépenses gouvernementales et investissements nationaux du secteur privé, APD et investissement étranger direct), la Banque mondiale a estimé la proportion d'investissements sensibles aux risques climatiques dans chaque catégorie, pour ensuite évaluer les coûts supplémentaires de la « réduction du risque d'impact climatique » de ces investissements

via des activités d'adaptation. Elle arrive à une fourchette de 9 à 41 milliards de dollars par an (voir tableau 3)<sup>16</sup>.

**Tableau 3 : Surcoûts liés à l'adaptation des investissements au changement climatique – Estimation préliminaire de la Banque mondiale**

Item	Montant annuel en milliards de dollars	Estimation de la part sensible au changement climatique en %	Coûts estimés de l'adaptation en %	Total par an en milliards de dollars
APD et financement à des conditions privilégiées	100	40	10–20	4–8
Investissement étranger direct	160	10	10–20	2–3
Investissement national brut	1.500	2–10	10–20	3–30
<b>Total – Financement de l'adaptation</b>	-	-	-	<b>9–41</b>

Source : Banque mondiale, 2006

Au fur et à mesure que notre compréhension des impacts climatiques s'améliorera, il faudra revoir les estimations relatives au pourcentage d'investissements sensibles au changement climatique, ainsi que les estimations de coûts supplémentaires. Mais la méthode utilisée fournit un point de départ très utile pour comprendre l'ampleur des coûts. Cela dit, l'estimation de la Banque mondiale est souvent citée – à tort – comme « le coût de l'adaptation ». Cela n'est pas le cas, car cette estimation ne prend en compte qu'une fraction des efforts d'adaptation qui seront nécessaires.

Les estimations de la Banque mondiale concernent principalement les coûts à supporter par les « macro-acteurs » pour les activités des lignes 1 et 2 du tableau 2 ci-dessus (« Intégrer l'adaptation dans la planification, les politiques et les pratiques » et « Réduire le risque d'impact climatique des investissements en cours en matière d'infrastructures »). Mais elles ne tiennent pas compte :

- des coûts à supporter par les « macro-acteurs » pour réduire le risque d'impact climatique sur le stock *existant* de capital naturel et physique quand aucun nouvel investissement n'a été prévu (ligne 3), pas plus que les coûts de financement des nouveaux investissements nécessaires en raison du changement climatique (ligne 4).

- des coûts à supporter par les « acteurs au niveau communautaire » (ménages, communautés et ONG locales) pour la vaste majorité de leurs besoins en matière d'adaptation (lignes 1 à 4).

Estimer l'ampleur de certains de ces autres coûts de l'adaptation est un exercice complexe car il existe peu de données et car les différentes approches se chevauchent inévitablement. Mais en prenant d'autres points de départ, nous pouvons estimer de façon générale le coût de différentes activités d'adaptation n'ayant pas été couvertes par l'analyse de la Banque mondiale et commencer à entrevoir l'ampleur bien plus importante du financement qui sera réellement nécessaire. Dans la suite de ce chapitre, nous présentons des estimations tirées de trois autres approches :

1. Réévaluer à la hausse les coûts des projets communautaires menés par les ONG (une approche qui couvre en partie les coûts des lignes 1 à 4 pour les ONG locales et les communautés)
2. Réévaluer à la hausse les besoins nationaux les plus urgents et les plus immédiats en matière d'adaptation (une approche qui couvre les coûts des activités urgentes des lignes 1 à 4 pour les gouvernements)
3. Cerner et évaluer les coûts qui ne sont pris en compte de façon adéquate par aucune des approches susmentionnées.

### **1. Réévaluation des initiatives communautaires des ONG**

Les ONG à fondement communautaires sont parmi les acteurs les plus efficaces pour soutenir les efforts d'adaptation, car leurs projets sont par nature locaux et car elles entretiennent généralement des relations étroites avec les communautés dont elles s'occupent. Elles peuvent autonomiser les communautés via l'adaptation au changement climatique d'une façon qu'aucun autre acteur du développement ne pourra égaler. Voici quelques exemples d'ONG locales collaborant avec des communautés pour gérer les divers risques climatiques :

- **Exposition des côtes** : au Vietnam, la Croix Rouge a travaillé avec ses antennes locales et les communautés pour planter 22 000 hectares de mangroves, ce qui a permis de protéger 100km de littoral maritime et de berges de rivières. Le projet a bénéficié à 1,2 million de personnes, en protégeant de nombreuses communautés des effets de l'ouragan Damrey en 2005. Il a coûté 5 millions de dollars en neuf ans<sup>17</sup>.
- **Risques d'inondation** : en Inde, les partenaires locaux d'Oxfam ont piloté un programme visant à surélever les fondations de 600

habitations en pisé particulièrement exposées aux inondations. Cela a coûté 70 dollars par maison. Au Bangladesh, CARE (financée par l'Agence canadienne de développement international, ACIDI) a collaboré avec seize ONG locales pour aider les communautés à adopter des moyens de gagner leur vie plus adaptés aux inondations, à entreposer des réserves de nourriture dans des endroits résistant aux inondations, à recueillir l'eau de pluie et à créer des jardins potagers flottants dans les zones gorgées d'eau. Le projet a bénéficié à 7 500 ménages et a coûté 2,5 millions de dollars en trois ans.

- **Pénurie d'eau :** au Pérou, où les agriculteurs sont confrontés à des pluies de plus en plus fortes, mais à des hivers secs, les partenaires locaux de Practical Action ont aidé les communautés rurales (couvrant 3.600 personnes) à comprendre les risques qu'ils encouraient, à diversifier leurs moyens de subsistance et à cultiver des plantes indigènes. Le projet a coûté 200.000 dollars en deux ans. En Zambie, où les pluies ont diminué et sont devenues plus erratiques, Tearfund a aidé les ONG locales à diffuser la pratique de travail superficiel du sol, afin de conserver l'humidité du sol. Le projet devait bénéficier à 12 500 ménages et a coûté 528.000 dollars en cinq ans. Au Nicaragua, où les agriculteurs sont confrontés à la fois aux sécheresses et aux inondations, les partenaires locaux d'Oxfam ont aidé les communautés dans des domaines tels que le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, la plantation d'arbres et la gestion de l'eau. Le projet doit bénéficier à 2 000 ménages d'agriculteurs, pour un coût de 250 000 dollars en deux ans.

Ceci n'est qu'un petit échantillon de projets mais qui fournit un point de départ pour évaluer le coût moyen payé par les ONG pour aider les communautés dans leurs efforts d'adaptation. Ce coût moyen, fondé sur différents types de risques et une variété de pays, s'élève actuellement à environ 20 dollars par personne<sup>18</sup>. Dans les pays en développement, 2,8 milliards de personnes vivent avec moins de deux dollars par jour et la grande majorité d'entre eux sont exposés aux effets du changement climatique.

Si l'on se fixe pour objectif de répondre aux besoins et que l'on suppose que, à tout moment, 40% de ces personnes auront besoin de bénéficier d'un projet d'adaptation communautaire (qui dure en moyenne trois ans), alors les interventions au niveau communautaire coûteraient environ 7,5 milliards de dollars par an. Pour remplir ce rôle, les ONG devront renforcer leurs capacités organisationnelles, ce qui représente un coût supplémentaire très important. Toutefois, ce chiffre donne une première indication du coût induit par certains des besoins d'adaptation des communautés (lignes 1 à 4 pour les ONG locales et les communautés).

## 2. Réévaluation des besoins urgents et immédiats en matière d'adaptation

En raison de la grande vulnérabilité au changement climatique de nombre des pays parmi les moins avancés (PMA), un processus accéléré de financement de leurs besoins les plus immédiats et les plus urgents en matière d'adaptation a été mis en place par la CCNUCC en 2001. A ce jour, 13 pays ont présenté des Programmes d'actions nationaux d'adaptation (PANA) à la CCNUCC, qui identifient des projets prioritaires ainsi que les budgets requis pour leur mise en œuvre. Parmi les projets prioritaires proposés par ces pays, on trouve :

- **Samoa** : 620.000 dollars pour renforcer les liens entre la santé publique et le système d'alerte rapide météorologique, afin d'assurer une réaction plus rapide lors de l'apparition de maladies liées au climat, telles que la typhoïde, la dengue et la diarrhée.
- **Bangladesh** : 1,5 million de dollars pour fournir de l'eau potable aux communautés côtières et lutter ainsi contre la salinité croissante résultant de l'élévation du niveau de la mer.
- **Malawi** : 5,4 millions de dollars pour améliorer la surveillance climatique et les systèmes d'alerte rapide, dans le cadre de la gestion du lac Malawi et des ressources naturelles environnantes.
- **Haïti** : 830.000 dollars pour construire des réservoirs d'eau pour les ménages et les communautés, afin d'assurer un approvisionnement en eau adéquat, d'apaiser les tensions sociales et de réduire le travail des femmes pendant les sécheresses.

Le coût total de tous les projets proposés par ces 13 pays est de 330 millions de dollars. Certains PANA ont été critiqués parce qu'ils n'intègrent pas suffisamment la société civile dans le processus ou qu'ils n'identifient pas les priorités majeures affectant les communautés vulnérables dans leur pays. Tout en reconnaissant ces faiblesses, on peut considérer que les budgets des PANA existants fournissent une première indication de l'ampleur des besoins urgents de ces 13 pays. Afin d'estimer les fonds qui seront nécessaires pour faire face à de telles priorités dans l'ensemble des PMA, nous pouvons extrapoler ces budgets sur la base de plusieurs paramètres, tels que la taille de la population, celle de l'économie, ou la superficie dédiée à l'activité humaine, dans tous les PMA (voir tableau 4). Avec ces différents paramètres, on arrive à une estimation de 1 à 2 milliards de dollars, pour financer uniquement les projets les plus immédiats et les plus urgents de l'ensemble des PMA.

Seuls les PMA ont été invités par la CCNUCC à soumettre des PANA. Mais tous les pays en développement ont des besoins

d'adaptation urgents et immédiats et une proportion importante de ces derniers ne seront pas couverts par les programmes d'investissement en cours. Si l'on extrapole les coûts estimés pour les PMA à l'ensemble des pays en développement, en se basant sur les mêmes paramètres (par population, par PNB et par surface d'utilisation du sol), on obtient une fourchette estimative allant de 7,7 milliards de dollars (lorsque la population est utilisée comme paramètre d'extrapolation) à 33,1 milliards de dollars (lorsqu'on utilise le PNB). Cette fourchette indicative de 8 à 33 milliards de dollars (coût total, et non annuel, de ces projets) couvrirait les priorités les plus urgentes et les plus immédiates de l'ensemble des pays en développement. Une part importante de ces priorités sortirait du cadre des activités des lignes 1 et 2 et ne serait donc pas prise en compte dans l'estimation de la Banque mondiale.

**Tableau 4 : Coûts estimés des besoins urgents et immédiats en matière d'adaptation, extrapolés à partir des 13 budgets des PANA proposés**

Groupe	Paramètres		
	Population en millions	PNB en milliards de dollars	Utilisation du sol en km <sup>2</sup>
13 NAPA soumis	217,8	83,49	349 320
Tous les PMA	741	257,3	2 262 910
Tous les pays en développement	5094	8347	15 178 410
Extrapolation à partir des budgets PANA (PANA 13 : 330 millions de dollars)	Sur la base de :		
	Population :	PNB :	Superficie utilisée :
Extrapolation pour tous les PMA	1,1 milliards de dollars	1,0 milliards de dollars	2,2 milliards de dollars
Extrapolation pour tous les pays en développement	7,7 milliards de dollars	33,1 milliards de dollars	14,4 milliards de dollars

Source : basé sur Müller et Hepburn (2006), mis à jour par Oxfam avec les données de la CCNUCC et de l'Outil Climate Analysis Indicators Tool (CAIT).

### 3. Au-delà des réévaluations : identifier les importants coûts cachés

Il est évident que les estimations présentées ci-dessus ne sont pas très solides, mais elles fournissent d'utiles indications initiales sur l'ampleur de l'aide nécessaire. S'il est instructif de se pencher sur les coûts qui peuvent être pris en compte par ce genre d'exercice, il est

important de ne pas oublier les coûts qui en sont exclus, mais qui sont pourtant bien réels pour les pays et communautés qui doivent y faire face :

- **Protection des écosystèmes** : aucune des approches mentionnées ci-dessus ne couvre adéquatement les coûts nationaux et régionaux liés à la protection des écosystèmes contre le changement climatique (ligne 3) ; toutefois, les écosystèmes jouent un rôle crucial dans la durabilité du développement humain et la fourniture des ressources qui permettent aux communautés de s'adapter.
- **Production de biens publics mondiaux** : les estimations présentées ci-dessus se basent sur des projets nationaux, mais l'adaptation nécessite également des initiatives mondiales, par exemple de nouvelles recherches en matière de variétés résistantes aux inondations ou à la sécheresse ou le recensement et le partage des bonnes pratiques en matière de prévention de la désertification et de la dégradation des terres<sup>19</sup>.
- **Prévention de l'aggravation des inégalités entre les sexes** : nombre des coûts de l'adaptation que devront subir les ménages devront être pris en charge par les femmes, via les activités de soin qu'elles assument gratuitement. Les activités d'adaptation doivent viser à compenser cette inégalité accrue entre les sexes mais, pour qu'elles réussissent, il est probable qu'elles devront souvent durer plus longtemps et qu'elles coûteront plus cher, aussi bien aux gouvernements qu'aux ONG.
- **Apprentissage par la pratique et construction de la capacité organisationnelle** : les adaptations réussies ne s'apprendront que par la prise d'initiatives et par l'augmentation massive de celles qui fonctionnent. Parmi les mesures d'adaptation de toutes sortes, certaines ne fonctionneront pas, ou demanderont plus de temps et de soutien, augmentant potentiellement les coûts du succès. L'augmentation de la capacité des organisations qui apporteront un soutien (tels que les ONG et les gouvernements locaux) sera un des plus grands défis.
- **Faire face aux impacts inconnus et imprévus** : de nombreux impacts climatiques actuels et prévus auraient été impensables il y a dix ans, car la compréhension du changement climatique évolue rapidement. La sévérité des impacts dépendra incontestablement de la vitesse à laquelle les émissions de gaz à effet de serre seront réduites. Si des impacts non prévus augmentent l'exposition aux risques de, supposons, un tiers au-delà des prévisions actuelles des experts, et augmentent donc les coûts d'adaptation d'un tiers, cela signifie que même les prévisions de la Banque mondiale, passeraient de 10 - 40

milliards de dollars d'investissements planifiés pour la réduction du risque d'impact climatique, à 20 - 70 milliards de dollars.<sup>20</sup>

En tenant compte de ces différentes prévisions de coût - augmenter les priorités les plus urgentes et immédiates, augmenter les projets au niveau communautaire et identifier la plupart des coûts qui n'ont pas encore été calculés - nous prévoyons que le coût de l'adaptation des pays en développement sera d'au moins 50 milliards de dollars annuels. Ce coût sera encore plus élevé si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites assez rapidement.

En effet, d'autres estimations prévoient des coûts d'adaptation annuels qui seraient au moins le double. Selon Kernal Dervis, administrateur du PNUD, les donateurs devront pourvoir 50 à 100 pour cent d'aide financière en plus de l'aide actuelle - équivalant à 50 - 100 milliards de dollars annuels - afin de couvrir les impacts du changement climatique<sup>21</sup>. De même, Christian Aid estime qu'un fonds mondial de 100 milliards de dollars annuels est nécessaire pour faire face aux besoins d'adaptation<sup>22</sup>.

Ce niveau de financement - de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an - est-il impossible ? Pas du tout. L'organisation des Jeux olympiques d'Athènes a coûté entre 9 et 12 milliards de dollars<sup>23</sup> et le budget pour les Jeux olympiques de Londres en 2012 est déjà de 18 milliards de dollars.<sup>24</sup> En 2004, les dépenses européennes pour les vols passagers et le fret aérien étaient de 96 milliards d'euros (128 milliards de dollars).<sup>25</sup> En 2005, les Canadiens ont dépensé 17 milliards de dollars pour des voyages privés à l'étranger<sup>26</sup>, tandis que les Américains ont dépensé 151 milliards de dollars pour l'achat de voitures neuves et d'occasion.<sup>27</sup> Le Congrès américain a prévu de dépenser 378 milliards de dollars pour la guerre en Irak, rien que pour l'année 2007.<sup>28</sup>

Vu sous cet angle, un minimum de 50 milliards de dollars annuels destinés à renforcer la résistance des pays pauvres au changement climatique constituerait non seulement une aide financière compensatoire fournie par les pays qui sont les premiers responsables du problème, mais serait également abordable. Des mécanismes de financement novateurs pourraient fournir l'essentiel des ressources nécessaires (voir Section 7).

## **6 Qui devrait financer l'adaptation ?**

Depuis 1992, plus de 190 pays se sont engagés - à travers la création de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) - à protéger le système climatique, « sur la base de l'équité et en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives. Il appartient, en

conséquence, aux pays développés parties d'être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes ».<sup>29</sup>

Lutter contre le changement climatique requiert un niveau sans précédent d'engagement et de coopération au niveau international. Sous les auspices de la CCNUCC, le financement de l'adaptation des pays en développement est une obligation-clé pour les pays riches et est largement considéré comme partie intégrante de tout futur accord mondial sur la réduction des émissions. Les pays riches doivent se montrer à la hauteur de cette obligation, en promouvant l'adaptation, conformément tant à leur responsabilité dans la genèse du problème, qu'à leur capacité à aider.

Il n'y a eu que très peu de tentatives pour évaluer quelle part de financement incombait à chaque pays ; cette absence a indubitablement encouragé l'inaction. Guidé par le souci de définir ce qu'exigent la justice et l'impartialité en matière de changement climatique, Oxfam a conçu un Indice de financement de l'adaptation (IFA), qui donne une indication générale de la liste des pays qui devraient endosser la responsabilité du financement de l'adaptation.

L'indice est fondé sur quatre principes : la responsabilité, l'équité, la capacité et la simplicité (voir Annexe 1 pour une explication détaillée). Idéalement, l'indice serait calculé pour toutes les émissions de gaz à effet de serre, mais ces données ne sont disponibles que jusqu'à l'an 2000 ; c'est pourquoi nous nous référons plutôt aux émissions de CO<sub>2</sub>, qui sont un indicateur alternatif fiable pour cette évaluation.

**La responsabilité** : les émissions de gaz à effet de serre ont contribué au réchauffement de la planète depuis plus d'un siècle de sorte que la responsabilité remonte à plus de cent ans. L'impact nuisible des émissions est amplement connu depuis 1990, et en 1992 – au travers de la CCNUCC – tous les pays ont reconnu l'importance de la réduction des émissions mondiales afin d'arrêter le changement climatique. C'est pourquoi nous évaluons la responsabilité en adoptant une approche minimaliste qui évalue les émissions de CO<sub>2</sub> excessives de chaque pays entre 1992 et 2003 (date des dernières données disponibles) uniquement.

**L'équité** : chaque personne sur la planète a droit à une part égale des ressources de l'atmosphère, et a donc droit à la même possibilité de produire des gaz à effet de serre dans les limites de la capacité de la terre à éviter le réchauffement climatique dangereux. Afin de maintenir le réchauffement climatique à moins de 2 degrés au-dessus des niveaux préindustriels, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites à 50% des niveaux de 1990, d'ici à 2050.<sup>30</sup> Cinquante pour cent des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> de 1990, représentent 10,7 milliards de tonnes. Chaque personne est donc

sensée avoir un droit égal à produire des émissions annuelles dans la limite du total mondial « autorisé ». Étant donné la taille moyenne de la population mondiale entre 1992 et 2003, cela revient approximativement à deux tonnes de CO<sub>2</sub> par personne par an.

**La capacité** : les pays sont considérés à même de pouvoir aider lorsqu'ils ont atteint un niveau élevé de développement humain. L'indice de développement humain (IDH) du PNUD calcule le revenu moyen, l'espérance de vie, l'alphabétisation des adultes et la scolarisation, en évaluant les pays sur une échelle de 0 à 1. L'IDH fournit une mesure de la richesse financière, tout en excluant les pays qui ont un niveau élevé de pauvreté, qu'ils ont l'obligation première de résorber. Seuls les pays qui ont atteint les niveaux les plus élevés de développement humain – un score de 0,9, ou plus, sur une échelle de 0 à 1 – sont considérés comme capables de fournir une aide internationale. L'utilisation de l'IDH donne également un poids implicite aux émissions de CO<sub>2</sub> réalisées au cours du siècle dernier, car les pays qui ont atteint un niveau élevé de développement humain y sont typiquement parvenus grâce à un modèle d'industrialisation fondé sur les combustibles fossiles.<sup>31</sup>

Seuls les pays qui sont, à la fois, responsables et capables sont inclus dans l'indice.

**La simplicité** : la valeur d'un indicateur repose sur sa capacité à combiner systématiquement des principes clairs avec des données pertinentes, tout en garantissant que la complexité de la méthodologie ne soit pas plus importante que la qualité des données. Notre objectif est que cet indice reflète les principes fondamentaux d'une façon aussi claire et simple que possible.

L'indice de financement de l'adaptation accorde la même importance à la responsabilité et à la capacité d'un pays (chacun comptant pour 50% du score). Il aboutit à une indication générale de la part de financement de l'adaptation dans les pays en développement qui incombe à chaque pays. Le tableau 5 présente l'ensemble des résultats tandis que le graphique 2 montre la part respective des pays qui se trouvent en tête du classement et présente également les données pour certains pays qui ne remplissent pas les critères pour figurer dans l'indice. La longueur des barres représente, soit les émissions par pays (à gauche), soit les scores IDH (à droite). L'épaisseur des barres représente la taille de la population. La partie ombrée à gauche indique la responsabilité d'un pays (émissions du pays multipliées par sa population) et la partie ombrée à droite indique sa capacité (score IDH du pays multiplié par sa population).

Prenons l'exemple du Japon : les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> par habitant entre 1992 et 2003 étaient en moyenne de 9,6 tonnes (7,6 tonnes au-dessus du seuil « autorisé » fixé à 2 tonnes). Le Japon

compte 126 millions d'habitants. Comparativement aux autres pays, le Japon est ainsi responsable de 9,9% des émissions excessives de CO2 au niveau mondial entre 1992 et 2003. Le score IDH du Japon s'élève à 0,949 : étant donné la taille de la population, cela implique que le Japon a une capacité internationale d'aide de 15,9%. La moyenne de ces deux indicateurs détermine la part du Japon selon l'Indice de financement de l'adaptation, qui se situe à 12,9% de l'Indice. Cela signifie que le Japon devrait donc fournir environ 13% des financements nécessaires à l'adaptation.

En comparaison, la Chine avait une moyenne d'émissions de 2,7 tonnes par habitant entre 1992 à 2003. Ce qui signifie, une émission de 0,7 tonnes par personne au-dessus du seuil fixé à deux tonnes, et ce pour une population immense de 1,2 milliards de personnes. Cependant, l'IDH de la Chine ne s'élève qu'à 0,768, car 600 millions de personnes vivent toujours avec moins de deux dollars par jour. C'est pourquoi la Chine n'est pas considérée comme étant capable d'aider, à cause de ses besoins critiques de développement interne. Étant donné que l'indice repose à la fois sur la responsabilité et sur la capacité, la Chine ne remplit pas les critères pour en faire partie. Bien que la Chine, et d'autres pays nouvellement industrialisés, ne sont, d'après cet indice, pas responsables du financement de l'adaptation, ils devront néanmoins jouer un rôle important dans les stratégies mondiales d'atténuation des du changement climatique, à cause de leur taille et de l'augmentation rapide de leurs émissions.

Que révèle cet indice ? La méthodologie n'est, bien entendu, qu'une des approches possibles de la question, mais selon cette approche :

- 28 pays sont, à la fois, responsables et capables de financer l'adaptation dans les pays en développement ;
- les Etats-Unis, ainsi que l'UE, devraient fournir plus de 75% du financement nécessaire, dont plus de 40% pour les Etats-Unis et plus de 30% pour l'UE ;
- le Japon, le Canada, l'Australie, et la République de Corée, devraient apporter 20% supplémentaires de financement, dont plus de la moitié proviendrait du Japon ;
- 17 des 27 états-membres de l'UE sont inclus dans l'indice (les 10 autres ont des scores IDH inférieurs à 0,9 et ne sont donc pas retenus). Les cinq principaux contributeurs européens devraient être (dans l'ordre) : l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la France et l'Espagne. Ensemble, ils représentent plus des trois quarts de la part de l'Europe.
- presque tous les pays qui font partie de l'indice sont également classifiés comme pays de l'Annexe II par la CCNUCC : il s'agit des pays qui ont accepté de financer les coûts du changement

climatique dans les pays en développement.<sup>32</sup> L'indice diffère de l'Annexe II en ce qu'il inclut également Chypre, Israël, la République de Corée, la Slovénie et Singapour, et exclut la Turquie.

**Graphique 2 : L'indice de financement de l'adaptation : les six pays en tête du classement, et quelques autres pays sélectionnés.**

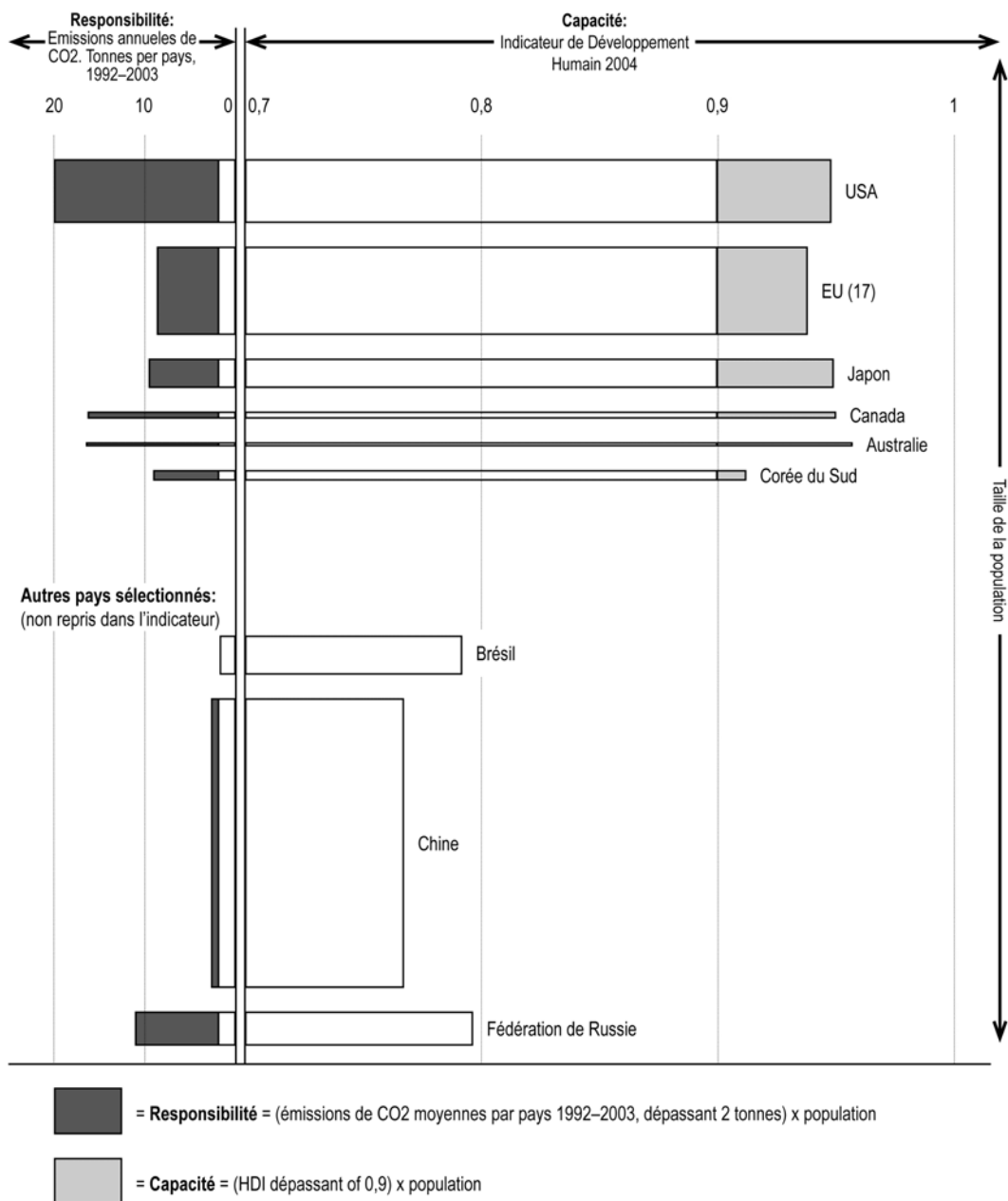


Tableau 5 : L'Indice de financement de l'adaptation (IFA)

Pays	Responsabilité				Capacité			Indice de financement de l'adaptation en %
	Population moyenne 1992-2003 en millions	Emissions cumulatives de CO2 1992-2003 en millions de tonnes	Moyenne annuelle des émissions de CO2 1992-2003 en tonnes par pays	Resp. en %	Population 2004 en millions	Indice du développement humain 2004	Capac. en %	
<b>Etats-Unis</b>	272,9	65 629	20,0	51,4	295,4	0,948	36,0	43,7
<b>Etats de l'UE (17)</b>	377,7	39 221	8,7	26,6	386,3	0,938	37,0	31,6
Allemagne	81,5	10 635	10,9	7,5	82,6	0,932	6,7	7,1
Royaume-Uni	58,7	6 669	9,5	4,6	59,5	0,940	6,0	5,3
Italie	57,4	5 171	7,5	3,3	58,0	0,940	5,9	4,6
France	58,7	4 471	6,4	2,7	60,3	0,942	6,4	4,5
Espagne	40,8	3 304	6,8	2,0	42,6	0,938	4,1	3,1
Pays-Bas	15,7	2 093	11,1	1,5	16,2	0,947	1,9	1,7
Belgique	10,2	1 452	11,9	1,0	10,4	0,945	1,2	1,1
Suède	8,8	649	6,1	0,4	9,0	0,951	1,2	0,8
Autriche	8,0	795	8,3	0,5	8,2	0,944	0,9	0,7
Grèce	10,7	1 034	8,1	0,7	11,1	0,921	0,6	0,6
Finlande	5,1	730	11,9	0,5	5,2	0,947	0,6	0,6
Danemark	5,3	701	11,0	0,5	5,4	0,943	0,6	0,5
Irlande	3,7	457	10,2	0,3	4,1	0,956	0,6	0,5
Portugal	10,1	694	5,7	0,4	10,4	0,904	0,1	0,2
Slovénie	1,9	177	7,8	0,1	2,0	0,910	0,1	0,1
Luxembourg	0,4	112	22,0	0,1	0,5	0,945	0,1	0,1
Chypre	0,8	76	8,4	0,1	0,8	0,903	0,01	0,01
<b>Japon</b>	125,8	14 447	9,6	9,9	127,9	0,949	15,9	12,9
<b>Canada</b>	30,1	5 872	16,3	4,5	32,0	0,950	4,1	4,3
<b>Australie</b>	18,6	3 696	16,5	2,8	19,9	0,957	2,9	2,9
<b>Rep. Corée</b>	45,8	4 993	9,1	3,4	47,6	0,912	1,5	2,4
<b>Suisse</b>	7,2	534	6,2	0,3	7,2	0,947	0,9	0,6
<b>Norvège</b>	4,4	428	8,0	0,3	4,6	0,965	0,8	0,5
<b>Israël</b>	5,8	658	9,4	0,5	6,6	0,927	0,5	0,5
<b>Singapour</b>	3,5	633	15,1	0,5	4,3	0,916	0,2	0,3
<b>Nouvelle-Zélande</b>	3,7	358	8,1	0,2	4,0	0,936	0,4	0,3
<b>Islande</b>	0,3	26	7,3	0,02	0,3	0,960	0,05	0,03
<b>TOTAL</b>	<b>895,8</b>	<b>136 495</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>936,1</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres pays sélectionnés :</b>								
Brésil	167,6	3 600	1,79	-	183,9	0,792	-	-
Chine	1 236,0	40 574	2,74	-	1 308,0	0,768	-	-
Inde	974,4	11 336	0,97	-	1 087,1	0,611	-	-
Féd. de Russie	146,3	19 420	11,1	-	143,9	0,797	-	-
Afrique du sud	42,3	4 086	8,1	-	47,2	0,653	-	-

Source: CAIT (2007) et PNUD (2006)

## 7 Financement : une fraction de ce qui est nécessaire

Les pays riches ont commencé à financer l'adaptation dans les pays en développement mais, sans commune mesure avec le niveau de financement nécessaire. Ce retard dans la mise en place d'un financement adéquat implique un retard dans l'apprentissage de ce qui fonctionne, ainsi que le risque de perdre la fenêtre d'opportunité qui permettrait au monde de réussir son adaptation avant de sentir les pleins effets du changement climatique.

Afin que le financement de l'adaptation soit efficace, il doit être intégré aux plans et budgets des pays en développement, tant par les voies bilatérales que multilatérales. Mais ce financement devrait être systématiquement notifié, et ce séparément de l'aide. Pourtant, les fonds fournis par les pays riches sont, à ce jour, presque toujours comptabilisés au titre de leurs engagements en matière d'aide publique. Jusqu'à présent, seuls les Pays-Bas se sont expressément engagés à fournir une aide financière pour le changement climatique additionnelle aux 0,7% du revenu national consacrés à l'aide.

Certains donateurs ont commencé à encourager les gouvernements des pays en développement à intégrer l'adaptation dans leur planification nationale. Il est aujourd'hui impossible d'évaluer le niveau de ressources bilatérales consacrées par les donateurs à intégrer les activités d'adaptation car ces financements ne sont pas encore été notifiés de manière systématique et transparente. Voici cependant quelques exemples recensés :

- l'agence d'aide canadienne ACIDI a contribué au développement de lignes directrices pour la réalisation d'études de vulnérabilité dans le Pacifique Sud et dans les Caraïbes. Elle a aussi aidé des pays comme la Chine et le Nigeria à identifier et évaluer les impacts climatiques, dans le but de concevoir des stratégies efficaces d'adaptation nationale.<sup>33</sup>
- l'agence d'aide allemande GTZ intègre les enjeux climatiques dans ses activités de soutien à la gestion des ressources en eau à des fins agricoles en Inde. Elle soutient également le gouvernement tunisien afin qu'il développe des stratégies et méthodes d'adaptation.<sup>34</sup>
- l'agence d'aide suédoise SIDA a conduit des programmes de formation internationaux pour les responsables politiques des pays en développement afin de renforcer leur capacité à identifier les sections vulnérables de la société et à examiner les meilleurs moyens de les aider à s'adapter.<sup>35</sup>

- le ministère britannique du développement international (DFID) finance un programme de recherche sur cinq ans qui vise à rassembler des scientifiques et des gouvernements africains pour leur permettre de partager leurs compétences et de développer des politiques d'adaptation réussies.<sup>36</sup>
- L'agence d'aide américaine USAID finance des initiatives visant à transformer les observations du climat mondial en information utile pour les planificateurs politiques des pays en développement, ainsi que pour les systèmes d'alerte sur la famine. L'agence a également publié un manuel – fondé sur les leçons tirées des projets pilotes – afin de guider les planificateurs à intégrer l'adaptation climatique dans leurs programmes.<sup>37</sup>

Des mesures, telles que celles décrites ci-dessus, sont essentielles pour que l'adaptation soit un franc succès, mais elles devraient être financées, non pas avec des fonds promis de longue date pour l'APD, mais avec des financements additionnels. De plus, le niveau de financement nécessaire est bien supérieur à ce que peuvent allouer les aides publiques bilatérales.

À un niveau multilatéral, le financement de la Banque mondiale pour l'adaptation a représenté environ 50 millions de dollars entre 2001 et 2006, alloués principalement via le Fonds pour l'environnement mondial.<sup>38</sup> Quatre nouveaux fonds internationaux ont été établis pour recueillir le financement nécessaire à l'adaptation des pays en développement :

- **Le Fonds pour les pays les moins avancés (PMA)**, qui opère sous l'égide du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) depuis 2001, répond aux besoins d'adaptation les plus urgents et immédiats des pays les moins avancés. Son financement se fonde sur des contributions volontaires.
- **Le Fonds spécial sur les changements climatiques (SCC)**, qui opère sous l'égide du FEM depuis 2005, se charge de financer la planification de l'adaptation et des transferts technologiques nécessaires dans l'ensemble des pays en développement. Son financement repose également sur des contributions.
- **Le Fonds d'adaptation**, qui n'est pas encore opérationnel, financera des mesures d'adaptation « concrètes » (réelles) dans des pays en développement. Au départ, ses fonds proviendront essentiellement des 2% imposés sur les crédits carbone générés par le mécanisme de développement propre (MDP). Le MDP vise à promouvoir des investissements énergétiques réduisant les émissions de carbone – financés par des entreprises des pays riches – dans les pays en développement.

- **La Priorité stratégique pour l'adaptation**, mise en place par le FEM en 2006, est une initiative sur trois ans visant à promouvoir des mesures de renforcement des capacités en matière d'adaptation. Elle est financée par des fonds fiduciaires du FEM s'élevant à 50 millions de dollars.<sup>39</sup>

Le tableau 6 indique le statut de ces quatre fonds. Le total promis à ce jour est de 232 millions de dollars.

**Tableau 6 : Contributions aux fonds internationaux pour l'adaptation (données en avril 2007)**

Fonds	Total promis en millions de dollars	Total reçu en millions de dollars
Fonds pour les pays les moins avancés	120	48
Fonds spécial sur les changements climatiques	62	41
Fonds d'adaptation	-	-
Priorité stratégique pour l'adaptation	50	50
<b>Total</b>	<b>232</b>	<b>139</b>

Source: Fonds pour l'environnement mondial

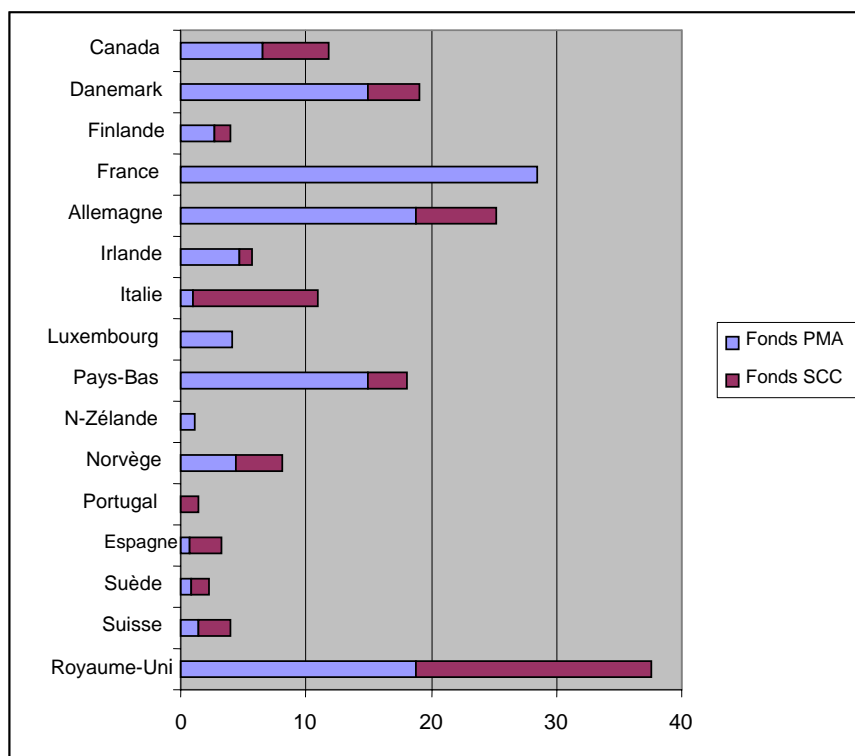
Il est prévu que le Fonds d'adaptation devienne le fonds le plus important et financé de manière la plus fiable. La valeur des crédits carbone qui le financeront dépend de l'échelle des projets développés dans le cadre du MDP ainsi que du prix du carbone. Selon des estimations actuelles, les crédits devraient valoir environ 440 millions de dollars en 2012, et se situeront dans une fourchette (qui dépendra de la taille des projets du MDP et du prix des crédits carbone) allant de 170 millions de dollars à 1 milliard de dollars. Ainsi, même dans le meilleur des cas, ce fonds ne disposera que d'un milliard de dollars disponibles dans cinq ans.<sup>40</sup>

Comme le montre le graphique 3, seuls 16 pays ont, à ce jour, contribué aux deux fonds internationaux qui reposent sur des contributions. Il y a là un contraste frappant avec le niveau de financements annuels nécessaires :

- les promesses totales faites par ces 16 pays atteignent aujourd'hui 182 millions de dollars ; c'est infime par rapport au niveau auquel ils devraient contribuer collectivement ;

- faire face aux besoins les plus urgents et immédiats dans les pays les moins développés coûterait entre 1 et 2 milliards de dollars. Mais le Fonds pour les pays les moins avancés ne promet actuellement que 120 millions de dollars, sur lesquels seuls 48 millions de dollars ont été perçus : c'est tout juste suffisant pour faire face aux priorités d'adaptation en Haïti, dans les Samoa, et à Kiribati<sup>41</sup> ;
- les Etats-Unis, le Japon et l'Australie – qui, selon l'indice, devraient contribuer collectivement à près de 60% du financement de l'adaptation – n'ont, jusqu'à présent rien promis.

**Graphique 3 : Contributions promises aux fonds internationaux pour l'adaptation (données en avril 2007) (en millions de dollars)**



Source: Fonds pour l'environnement mondial

Dans le même temps, les pays riches, qui reconnaissent enfin l'importance et la rentabilité économique d'une action précoce, investissent dans leurs propres besoins d'adaptation. Les budgets totaux qu'ils prévoient d'y consacrer ne sont pas connus, mais les coûts de certains projets individuels donnent une indication du niveau de financement que ces gouvernements sont prêts à allouer :

- Aux Pays-Bas, des projets sont en cours pour redéfinir les zones inondables et repositionner des digues d'ici à 2015. Ils bénéficient d'un budget de 2,2 milliards d'euros (2,9 milliards de dollars).<sup>42</sup>
- En France, après la vague de chaleur de 2003, le Ministre de la santé a alloué 748 millions de dollars de financement supplémentaire pour les services d'urgence en hôpital.<sup>43</sup>
- Le gouvernement britannique a investi 178 millions de livres (347 millions de dollars) dans des systèmes de refroidissement pour le métro londonien, destinés entre autres à s'adapter au changement climatique.<sup>44</sup>
- En Allemagne, une nouvelle digue est en train d'être construite pour la ville de Hambourg, pour un coût de 600 millions d'euros (800 millions de dollars). Celle-ci ne tient même pas pleinement compte des menaces liées au changement climatique. À Wangerland, une petite ville côtière de la mer du Nord, la digue existante - de 28 km de long - est surélevée de 75 cm, et une nouvelle digue de 17 km est en train d'être construite, pour un coût total de 30 millions d'euros (40 millions de dollars).<sup>45</sup>
- En 1995, le gouvernement canadien a alloué 276 millions de dollars canadiens (235 millions de dollars) au département de la recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour qu'il conduise des recherches sur la manière d'aider les agriculteurs à s'adapter aux évolutions climatiques.<sup>46</sup>
- Dans le cadre de son programme national d'adaptation au changement climatique, le gouvernement australien a investi 1,8 milliards de dollars australiens (1,3 milliards de dollars) pour s'adapter à la pénurie d'eau et renforcer les normes de construction des bâtiments standards pour faire face à des ondes de tempête et des cyclones tropicaux plus importants.

Dans chacun de ces pays, les fonds alloués à ces seuls projets dépassent de loin le financement total qu'ils apportent à l'adaptation dans les pays en développement.

## 8 Des financements novateur pour l'adaptation

*« Finalement, de nouveaux instruments de financement semblables à ceux pour une énergie propre devront être envisagés pour l'adaptation. »*

Banque mondiale, 2006

La gravité de la menace climatique, le niveau d'adaptation nécessaire ainsi que la nette responsabilité des pays riches en matière de

financement de l'adaptation appellent à développer de toute urgence des approches novatrices de collecte des fonds internationaux destinés à l'adaptation.

Les financements internationaux doivent être versés par le biais des mécanismes opérationnels, efficaces et justes, garantissant que les ressources atteignent bien les pays et les communautés qui en ont le plus besoin. A cette fin, une partie du financement devrait être accessible aux organisations non gouvernementales, qui sont parfois mieux placées pour apporter un soutien rapide et opérationnel aux communautés vulnérables.

Le financement devrait être :

- additionnel et distinct des besoins d'aide existants ;
- déterminé sur la base des besoins, soit au minimum 50 milliards de dollars par an ;
- pourvu de manière fiable chaque année, afin que l'adaptation puisse être intégrée correctement dans les processus de planification nationaux ;
- recueilli d'une manière compatible avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, étant donné que ceux-ci sont au cœur du problème ;
- recueilli de façon large en fonction de la part de responsabilité et de la capacité de chaque pays, sur la base du principe « pollueur - payeur ».

Les mécanismes suivants sont des possibilités de financement de l'adaptation actuellement débattues au plan international. Quoique Oxfam n'en soutienne pour le moment aucun en particulier, ceux-ci méritent tous une étude approfondie pour leur contribution potentielle à un financement équitable de l'adaptation.

## La taxe internationale sur le transport aérien

Le transport aérien international est un service coûteux et constitue une source de pollution au carbone en rapide expansion. Les utilisateurs des transports aériens sont donc à la fois tenus de contribuer à la lutte contre le changement climatique, et financièrement capables d'aider les personnes qu'il affecte. En 2006, on comptait deux milliards de voyageurs, dont 800 millions sur les vols internationaux<sup>47</sup> : une taxe de 10 dollars sur chaque billet générerait chaque année 8 milliards de dollars pour l'adaptation<sup>48</sup>. Une autre possibilité serait de fixer la taxe en fonction du prix du billet, une taxe plus élevée s'appliquerait alors aux billets en classe affaire et en première classe. Cette taxe pourrait être mise sur pied conjointement à la « taxe de solidarité » sur les billets d'avion

introduite en France en 2006 afin de financer des médicaments pour les pays en développement, et qui a déjà inspiré 20 autres pays<sup>49</sup> à créer des taxes similaires à ce sujet.<sup>50</sup>

## Les taxes sur le carbone

Certains types de taxes sur le carbone sont déjà en service dans des pays, tels que la France, la Suède, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Canada. Celles-ci ont également été proposées et longuement débattues dans d'autres pays comme la Nouvelle-Zélande, le Japon, l'Irlande, l'Australie, les Etats-Unis et comme mesure à l'échelle de l'Union européenne. Au lieu d'allouer tous les fonds ainsi recueillis aux besoins nationaux, un pourcentage des ressources réunies grâce aux taxes actuelles et futures sur le carbone pourrait être consacré - sur la base du principe du « pollueur - payeur » - sur le financement de l'adaptation à l'étranger.

## Les taxes et mises aux enchères sur le marché du carbone

Le Fonds d'adaptation sera financé, en partie, grâce à une taxe de 2% sur les crédits carbone générés par le Mécanisme de développement propre. Celui-ci promeut des investissements dans le secteur énergétique permettant la réduction des émissions de carbone ; ces investissements, réalisés dans les pays en développement sont financés par des entreprises des pays riches. Ce principe de taxe de 2% sur le commerce du carbone pourrait s'étendre à d'autres mécanismes existants, tels que le système similaire (connu sous le nom de projet de mise en œuvre conjointe -MOC) qui promeut les investissements de pays riches dans le secteur des énergies propres de pays en transition (principalement en Europe de l'Est). De la même façon, des taxes sur le commerce ou des ventes aux enchères de permis et certificats pourraient être introduites sur les marchés émergents de commerce du carbone au niveau national et régional, tels que le Marché européen de quotas de CO<sub>2</sub> et les propositions actuelles visant à limiter et commercialiser les émissions de CO<sub>2</sub> aux Etats-Unis. Les fonds recueillis grâce à ces taxes et ventes aux enchères additionnelles pourraient constituer d'importantes ressources complémentaires pour les fonds internationaux pour l'adaptation.

## La fin des subventions pour les combustibles fossiles

À la fin des années 1990, l'ensemble des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) subventionnaient leur production et leur consommation nationale de combustibles fossiles à hauteur d'environ 10 à 57 milliards de dollars

par an<sup>51</sup>. Comment ? Quelques exemples : en 2002, le gouvernement canadien a dépensé 1,4 milliards de dollars pour des subventions (– principalement des réductions d’impôts) bénéficiant au secteur du pétrole et du gaz<sup>52</sup>. La loi sur l’énergie américaine de 2005 a accordé aux producteurs de combustibles fossiles une exemption de cinq ans sur la taxation des royalties sur le pétrole et le gaz provenant du Golfe du Mexique, pour un montant estimé entre 7 et 28 milliards de dollars<sup>53</sup>. En 2005, le gouvernement allemand accordait une subvention directe de 2,8 milliards d’euros (3,7 milliards de dollars) pour la production de charbon s’estimait <sup>54</sup>. Le gouvernement britannique accorde une subvention annuelle de 9 milliards de livres (17,5 milliards de dollars) aux compagnies aériennes en renonçant aux taxes sur le carburant.<sup>55</sup> Si ces réductions fiscales et ces subventions étaient supprimées, une partie des fonds recueillis pourrait être concentrée vers le financement de l’adaptation au changement climatique des pays en développement.

Tous ces mécanismes sont réalisables et pourraient être intégrés aux ajustements économiques que chaque pays est amené à réaliser pour évoluer vers des modèles à basse intensité de carbone indispensables pour limiter le réchauffement climatique futur de la planète.

## 9 Recommandations

Le changement climatique force les communautés vulnérables des pays pauvres à s’adapter à un climat extrême et imprévisible. Les pays riches, qui sont les premiers responsables du problème, doivent *cesser de causer du tort*, en montrant la voie en matière de réduction des gaz à effets de serre, et *se mettre à aider* avec l’adaptation. Le développement durable exige que toutes les réponses apportées au changement climatique soient plus efficaces en ce qui concerne la diminution de la pauvreté que les modèles passés et présents de croissance économique. Dans ce contexte, que faut-il faire pour que la justice prévale en matière d’adaptation au changement climatique ?

**Les pays riches doivent montrer l’exemple en réduisant drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre**, afin de maintenir le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius (3,6 degrés Fahrenheit) au-dessus des niveaux préindustriels. Cela est indispensable si l’on veut éviter les changements climatiques dangereux, et préserver la capacité des populations pauvres à en éviter les effets les plus dommageables via des efforts d’adaptation. Les pays riches et les pays pauvres doivent commencer à travailler ensemble pour trouver des méthodes à faible intensité de carbone pour le développement futur de l’humanité.

**Les pays qui arrivent en tête de l'Indice de financement de l'adaptation – les Etats-Unis, l'Union européenne, le Japon, le Canada et l'Australie – devraient commencer à fournir un financement compensatoire aux pays en développement**, sur la base de leur responsabilité en matière de changement climatique, et de leur capacité à aider. Le financement nécessaire devrait être d'au moins 50 milliards de dollars par an.

**Le financement supplémentaire destiné à l'adaptation ne doit pas provenir des engagements préexistants en matière d'aide.** Le développement est indispensable si l'on veut permettre aux populations pauvres de réussir leur adaptation, mais il est encore extrêmement sous-financé. Les donateurs doivent honorer leur engagement de consacrer 0,7% de leur PIB à la lutte contre la pauvreté. Le financement de l'adaptation ne peut pas être ré-étiqueté ou détourné des engagements en matière d'aide, et doit être notifié de manière systématique et transparente. En accord avec le principe du « pollueur - payeur », ces fonds sont dus, non pas en tant qu'*aide* des pays riches aux pays pauvres, mais en tant que *fonds compensatoires* fournis par les pays à fort volume d'émissions aux populations les plus vulnérables aux effets de ces émissions. Il existe de nombreux mécanismes novateurs qui permettraient de réunir ces fonds indépendamment des ressources consacrées à l'aide. Ces mécanismes méritent d'être considérés sérieusement.

**Il est urgent d'établir des estimations plus solides des aspects économiques de l'adaptation.** Pour ce faire, il faudrait lancer une initiative similaire à celle du « rapport Stern », initiée par le gouvernement britannique, qui se penche sur les aspects économiques de la lutte contre le changement climatique. Mais cette initiative devrait cette fois être centrée sur l'analyse des liens entre le développement et l'adaptation, l'identification de bonnes pratiques en matière de conception de projet et de financement, et l'établissement d'estimations plus solides des coûts et bénéfices de l'adaptation. Cette approche fournirait aux pays en développement un fondement plus solide pour intégrer l'adaptation climatique dans leurs programmes et leurs budgets de développement. Elle fournirait, par ailleurs, aux pays à revenu élevé et à fort volume d'émissions une estimation plus précise du financement dont ils sont capables et responsables.

**Afin de promouvoir l'apprentissage par la pratique, une phase d'expérimentation bien plus intensive est nécessaire en matière d'adaptation.** La communauté internationale a encore beaucoup à faire pour préciser la façon de gérer et utiliser au mieux les fonds destinés à l'adaptation, et de construire de façon optimale la résistance climatique dans les pays en développement. Mais les

communautés vulnérables du monde entier ne peuvent pas attendre que toutes les questions aient été résolues pour recevoir le soutien dont ils ont besoin. Une phase d'expérimentation concrète, bien plus intensive et centrée sur des projets pilotes, sur le développement des capacités organisationnelles et sur l'élargissement des projets réussis, fournirait de précieuses opportunités d'apprentissage par la pratique. Lors de cette phase initiale de 3 à 5 ans, les fonds internationaux destinés à l'adaptation devraient être mis à la disposition d'acteurs divers, y compris les ONG, qui sont souvent à même d'accéder aux communautés vulnérables et de les soutenir de façon plus efficace. L'expérience et l'expertise retirées de cette phase initiale devraient être documentées et partagées de façon systématique, afin de stimuler les apprentissages. L'apprentissage par l'expérience pratique contribuera ainsi aux débats en cours sur l'éligibilité et sur la gouvernance des fonds et fournira des informations précieuses sur les bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour s'adapter au changement climatique.<sup>56</sup>

## Annexe 1 : Calculer l'Indice de financement de l'adaptation (IFA)

L'indice évalue, de façon générale, la contribution que chaque nation devrait apporter au financement de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement, sur la base de sa responsabilité pour les dommages causés et sa capacité à aider.

**La responsabilité** : la responsabilité se fonde sur les émissions de CO<sub>2</sub>, de 1992, date d'adoption de la CCNUCC, jusqu'en 2003, dernière année pour laquelle nous disposons de données internationales comparables. La responsabilité est mesurée en calculant les émissions excessives de CO<sub>2</sub> par personne, en prenant comme référence le seuil de 2 tonnes de carbone « autorisées » par an et par personne. Cette référence est calculée en comptant que pour rester en dessous des 2 degrés de réchauffement, les émissions mondiales devraient baisser, d'ici à 2050, à 50% des niveaux de 1990<sup>57</sup>, soit à 10,7 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>. La moyenne de la population mondiale étant de 5,9 milliards entre 1997 et 2003, cela donne un résultat de 1,8 tonnes « autorisées » par personne et par an. Pour le calcul de la responsabilité, la population du pays est fixée à la moyenne du nombre d'habitants entre 1992 et 2003. Le calcul L'« allocation » en CO<sub>2</sub> de chaque pays se situe alors à 2 tonnes par personne, sur une période de 12 ans. Ce montant est ensuite soustrait du total des émissions nationales au cours de la période.

Responsabilité d'un pays = (tonnes de CO<sub>2</sub> cumulées 1992 - 2003) - (2 tonnes x population x 12)

**La capacité** : la capacité se fonde sur le niveau de développement humain d'un pays, mesuré par l'Indice de développement humain du PNUD 2004, qui combine le revenu moyen, l'espérance de vie, l'alphabétisation des adultes et la scolarisation, sur une échelle de 0 à 1. Seuls les pays qui ont atteint les niveaux les plus élevés de développement humain - un score de 0,9, ou plus - sont considérés comme étant capables de contribuer au financement de l'adaptation. En 2004, presque tous les pays qui avaient un score supérieur à 0,9 avaient atteint : un revenu par habitant de 20 000 dollars (en dollars internationaux) ; une espérance de vie de 77 ans ; un taux d'alphabétisation des adultes de 92% ; et un taux brut de scolarisation dans l'éducation primaire, secondaire et tertiaire de 80%. L'indice se fonde sur les scores IDH et les données sur la population les plus récentes (2004) car la situation actuelle est la plus pertinente pour d'évaluer la capacité d'un pays à aider au financement de l'adaptation.

Capacité d'un pays = [IDH - 0,9] x population

### Créer l'indice

Seuls les pays qui ont à la fois une responsabilité et une capacité positives sont inclus dans l'Indice de financement de l'adaptation. La responsabilité et la capacité comptent à parts égales (50/50) dans l'évaluation de la part de financement qui incombe à chaque pays.

% Responsabilité (Rx) = responsabilité du pays X / responsabilité de tous les pays inclus.

% Capacité (Cx) = capacité du pays X / capacité de tous les pays inclus.

Indice de financement de l'adaptation =  $(R_x + C_x)/2$

= pourcentage approximatif de la part de financement de l'adaptation qui incombe au pays X.

L'indice pourrait être ajusté en modifiant les années, les seuils et les pondérations utilisés, ou en utilisant d'autres variables telles que le revenu par pays, tous les gaz à effet de serre et les émissions provenant du changement d'usage des terres.

Une autre façon de mesurer la capacité serait le revenu par habitant, mais comme il s'agit d'une moyenne nationale, il pourrait être élevé tout en masquant de fortes inégalités nationales. L'IDH lui chute quand l'inégalité est élevée car, à la différence du revenu, une petite élite ne peut pas détenir la majorité de l'espérance de vie, de l'alphabétisation et de la scolarisation d'un pays.

Une autre façon de mesurer la responsabilité serait d'inclure tous les gaz à effets de serre. Des données comparables au niveau international ne sont disponibles que pour la période 1990 - 2000. Si on recalcule l'indice sur cette base, les dix pays qui arrivent en tête de l'indice restent inchangés, et leurs parts respectives sont très semblables : les Etats-Unis auraient toujours une part 40%, l'UE de plus de 30%, et le Japon de plus de 10%. Le plus grand changement serait pour la République de Corée, dont la part passerait de 2,4% à 3,8%. Ceci montre que la mesure des émissions de CO2 est une indication fiable, alternative à la prise en compte de l'ensemble des gaz à effet de serre, pour le calcul de cet indice.

## Notes

<sup>1</sup> J. Kanter et A. Revkin, 'World scientists near consensus on warming', *New York Times*, 29 janvier 2007.

<sup>2</sup> Schreck et Semazzi (2004).

<sup>3</sup> Entretiens réalisés par Oxfam, janvier 2007.

<sup>4</sup> GIEC (2007).

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> L'article 4.3 de la CCNUCC engage les pays de l'Annexe II à « fournir des ressources nouvelles et supplémentaires afin de couvrir la totalité du coût différentiel convenu qui résultera de la mise en œuvre des mesures... », y compris des « activités de préparation à l'adaptation au changement climatique ». En outre, l'article 4.4. stipule que les pays de l'Annexe II « sont également tenus d'aider les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique à financer les efforts d'adaptation à ces effets néfastes. » Pour une liste complète des pays figurant dans l'Annexe II, voir note 32 ci-dessous.

<sup>8</sup> Oxfam International (2007)

<sup>9</sup> Stern (2006). L'italique a été ajoutée pour accentuer l'importance du mot.

<sup>10</sup> GIEC (2007). « La fonte des glaces de l'Himalaya est virtuellement sûre d'augmenter les inondations, les chutes de rochers se décrochant des pentes et la perturbation des ressources en eau », p.8.

<sup>11</sup> Entretien réalisé par Oxfam, février 2007.

<sup>12</sup> Denton (2002); Denkelman (2002); Nelson et al. (2002); et GIEC (2007).

<sup>13</sup> Thomas et al. (2005).

<sup>14</sup> Jarman (à paraître).

<sup>15</sup> Adapté de Stern (2006) et Sperling (2003).

<sup>16</sup> L'estimation des coûts figurant dans le "rapport Stern" dérive de ces chiffres, mais en supposant que seuls 20% (et non 40%) de l'aide publique au développement sont sensibles aux effets du climat et que l'adaptation de tous les types de projets ne coûtera que 5 à 20% de plus (et non 10 à 20% de plus). La fourchette des coûts présentée dans le rapport Stern est donc quelque peu différente, puisqu'elle se situe entre 4 et 37 milliards de dollars.

<sup>17</sup> Croix Rouge danoise (2005).

<sup>18</sup> Cette estimation est réalisée en supposant que les frais généraux s'élèvent à 10% et que les ménages bénéficiaires sont constitués de 5 à 6 personnes.

<sup>19</sup> Ces initiatives, ainsi que d'autres biens publics mondiaux, sont énumérés dans le rapport Stern (2006).

<sup>20</sup> Estimation fondée sur la méthodologie et les données de la Banque mondiale, en augmentant tous les pourcentages d'un tiers, ce qui aboutit à un montant allant de 18,5 à 72,9 milliards de dollars.

<sup>21</sup> M. Turner, "UN calls for aid to curb climate change", *Financial Times*, 1<sup>er</sup> mars 2007, disponible sur : <http://www.ft.com/cms/s/43af1a4a-c817-11db-b0dc-000b5df10621.html> (dernière consultation de l'auteur le 24 avril 2007).

- 
- <sup>22</sup> Communiqué de presse de Christian Aid, "Global war chest needed to fight impact of climate change on poor", 6 avril 2007.
- <sup>23</sup> C. Davenport, "A post-Olympic hurdle for Greece: the whopping bill", disponible sur : <http://www.csmonitor.com/2004/0901/p07s01-woeu.html> (dernière consultation de l'auteur le 19 mars 2007).
- <sup>24</sup> ITN News, "London Olympics will cost £9.325 billion", 15 mars 2007, disponible sur : <http://itn.co.uk/news/85e198fb6f97980297e7f64d22ac362a.html> (dernière consultation de l'auteur le 20 March 2007).
- <sup>25</sup> Commission européenne (2006) "Energy and Transport in Figures", Tableau 3.1.7, disponible sur : [http://ec.europa.eu/dgs/energy\\_transport/figures/pocketbook/doc/2006/2006\\_transport\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/energy_transport/figures/pocketbook/doc/2006/2006_transport_en.pdf), (dernière consultation de l'auteur le 19 mars 2007).
- <sup>26</sup> Statistics Canada, "International transactions in services, travel by category and geographic area", Tableau 376-0031, disponible sur : <http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe>, (dernière consultation de l'auteur le 19 mars 2007).
- <sup>27</sup> Bureau of Transport Statistics, "Personal consumption expenditures on transportation by subcategory", disponible sur : [http://www.bts.gov/publications/national\\_transportation\\_statistics/2005/html/table\\_03\\_13.html](http://www.bts.gov/publications/national_transportation_statistics/2005/html/table_03_13.html), (dernière consultation de l'auteur le 19 mars 2007).
- <sup>28</sup> Belasco (2007).
- <sup>29</sup> ONU (1992), Article 3.
- <sup>30</sup> Meinshausen *et al* (2006).
- <sup>31</sup> PNUD (2006). Pour une synthèse des critiques de l'IDH, voir Raworth et Stewart (2004).
- <sup>32</sup> Les pays de l'Annexe II sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la France, la Finlande, la Grèce, le Japon, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la Turquie, l'Union européenne et les Etats-Unis.
- <sup>33</sup> Singh, S. (2006).
- <sup>34</sup> GTZ (2003).
- <sup>35</sup> SIDA (2007).
- <sup>36</sup> DFID (2007).
- <sup>37</sup> Breed, W. (2005).
- <sup>38</sup> FEM de la Banque mondiale (2006), cité dans Burton *et al* (2006).
- <sup>39</sup> La Priorité stratégique pour l'adaptation, le Mécanisme mondial pour l'environnement.
- <sup>40</sup> CCNUCC (2006). Les prix en euros sont convertis en dollars aux taux de mai 2007.
- <sup>41</sup> Les budgets des PANA soumis par Haïti, les îles Samoa et la République de Kiribati sont de 24,5 millions, 7,8 millions et 12 millions de dollars respectivement. Une partie des fonds est nécessaire pour la préparation des PANA et pour les frais généraux d'administration du fonds. Tous les PANA présentés sont disponibles sur : [http://unfccc.int/national\\_reports/napa/items/2719.php](http://unfccc.int/national_reports/napa/items/2719.php).
- <sup>42</sup> McKenzie Hedger et Corfee-Morlot (2006).
- <sup>43</sup> Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé 2003, 81 (10), cité dans Simms *et al* (2004).
- <sup>44</sup> Darsh (2006).

- 
- <sup>45</sup> Entretien personnel avec le Ministère allemand de l'environnement.
- <sup>46</sup> Dore et Burton (2000).
- <sup>47</sup> ICAO News Release, 21 décembre 2006, disponible sur : [http://www.icao.int/cgi/goto\\_m.pl?icao/en/nr/2006/pio200618\\_e.pdf](http://www.icao.int/cgi/goto_m.pl?icao/en/nr/2006/pio200618_e.pdf), (dernière consultation de l'auteur le 27 avril 2007).
- <sup>48</sup> Müller et Hepburn (2006).
- <sup>49</sup> D'autres pays imposant une taxe sur le transport aérien afin de financer l'initiative UNITAID incluent le Bénin, le Brésil, le Cambodge, le Cameroun, le Chili, Chypre, le Congo, la Corée du Sud, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Jordanie, le Luxembourg, Madagascar, le Mali, l'Île Maurice, la Mauritanie, le Nicaragua, le Niger et la Norvège.
- <sup>50</sup> <http://www.unitaid.eu/EN-Inutaid-unis-pour-soigner.html>, (dernière consultation de l'auteur le 8 mars 2007).
- <sup>51</sup> PNUÉ et AIE (2002) et De Moor (2001).
- <sup>52</sup> Institut Pembina (2005).
- <sup>53</sup> Services des chefs de file du parti démocrate Harry Reid et Nancy Pelosi (2006) "*For and By Big Oil*", *A Special Joint House and Senate Democratic Report*.
- <sup>54</sup> Newman (2003). Cette évaluation exclut les paiements du déficit de fonds de pension.
- <sup>55</sup> Lohmann (2006).
- <sup>56</sup> Une phase pilote de ce type a été proposée dans le Projet BASIC de la Conférence de Sao Paulo. Voir BASIC (2006).
- <sup>57</sup> Meinshausen (2005).

## Références

BASIC (2006). "*The Sao Paulo Proposal for an Agreement on Future International Climate Policy*", disponible sur : [http://www.basic-project.net/data/Brazil\\_%20Sao%20Paulo/sao%20paulo%20proposal%20engl%20summary.PDF](http://www.basic-project.net/data/Brazil_%20Sao%20Paulo/sao%20paulo%20proposal%20engl%20summary.PDF) (dernière consultation de l'auteur le 15 mai 2007)

Belasco, A. (2007) "*The Cost of Iraq, Afghanistan and other Global War on Terror Operations since 9/11*", *Congressional Research Service*, disponible sur : <http://www.fas.org/spp/crs/natsec/RL33110.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 15 avril 2007).

Breed, W. (2005), "*Climate change and development at USAID*", présentation pour un événement parallèle de l'OCDE lors de la COP-11, "*Mainstreaming climate change adaptation in development co-operation*", le 1<sup>er</sup> décembre 2005, disponible sur : [Hwww.oecd.org/dataoecd/16/39/35883623.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/16/39/35883623.pdf) (dernière consultation de l'auteur le 2 mai 2007).

Brown, D. et N. Tuana (2006) "*White Paper on the Ethical Dimensions of Climate Change*", Institut Rock Ethics, Université de l'État de Pennsylvanie.

Burton, I., E. Diringer, et J. Smith (2006) "*Adaptation to Climate Change: international policy options*", Virginie : le Centre Pew sur les changements climatiques globaux.

CAIT (2007) *Climate Analysis Indicators Tool, Version 4.0*. Washington DC: Institut de ressources mondiales. Disponible sur : <http://cait.wri.org> (dernière consultation de l'auteur le 20 avril 2007).

---

Danish Red Cross (2005) "Final evaluation. Viet Nam Red Cross Mangrove and Disaster Preparedness in the Red River Delta and Northern Coastal Viet Nam", Copenhague : The Danish Red Cross.

Dankelman, I. (2002) "Climate change: learning from gender analysis and women's experiences of organising for sustainable development", *Gender and Development* 10 (2) : 21–9.

Darsh, G. (2006) "The Impact of Climate Change on London's Transport Systems", Conférence de la CIWEM Met Branch le 22 février 2006, ATKINS, disponible sur : [http://www.ciwem.org/branches/metropolitan/ClimateChange\\_Met\\_3.pdf](http://www.ciwem.org/branches/metropolitan/ClimateChange_Met_3.pdf) (dernière consultation de l'auteur le 2 avril 2007).

De Moor, A. (2001) "Towards a Grand Deal on subsidies and climate change", *Natural Resources Forum* 25 (2).

Denton, F. (2002) "Climate change vulnerability, impacts and adaptation: why does gender matter?", *Gender and Development* 10 (2) : 10–20.

Département pour le développement international (DFID) (2007), "Climate Change and Environment", disponible sur : [Hwww.research4development.info/researchTopics.asp?topic=Climate%20Change%20and%20EnvironmentH](http://www.research4development.info/researchTopics.asp?topic=Climate%20Change%20and%20EnvironmentH) (dernière consultation de l'auteur le 2 mai 2007).

Dore, M. H. I. et I. Burton (2000) "A Review of the Literature on the Costs of Adaptation to Climate Change. The costs of adaptation to climate change in Canada: a stratified estimate by sectors and regions", Brock University, disponible sur : [http://adaptation.nrcan.gc.ca/projdb/pdf/79b\\_e.pdf](http://adaptation.nrcan.gc.ca/projdb/pdf/79b_e.pdf) (dernière consultation de l'auteur le 2 avril 2007).

Easterling, W. E., B.H. Hurd, et J. B. Smith (2004) "Coping with Global Climate Change: the Role of Adaptation in the United States", le Centre Pew sur les changements climatiques globaux.

GTZ (2003), "Fact sheet on climate adaptation", disponible sur : [Hwww.climatevarg.org/essd/env/varg.nsf/42ec25f6537f5eff85256dab0048d8e9/b603b3c185bee77485256dab0059aca8/\\$FILE/Adaptation-Brochure-engl\\_GTZ.pdf](http://www.climatevarg.org/essd/env/varg.nsf/42ec25f6537f5eff85256dab0048d8e9/b603b3c185bee77485256dab0059aca8/$FILE/Adaptation-Brochure-engl_GTZ.pdf) (dernière consultation de l'auteur le 2 mai 2007).

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2007) "Working Group II Fourth Assessment Report. Climate Change 2007: Climate Change Impacts, Adaptation and Vulnerability", disponible sur : <http://www.ipcc.ch/SPM6avr07.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 8 avril 2007).

Jarman, M. (à paraître), *Climate Change, Small Guides to Big Issues series*, Londres et Oxford: Pluto Press et Publications Oxfam.

Lohmann, L. (2006), "Carbon trading: a critical conversation on climate change, privatisation and power", *Development Dialogue* 48, Fondation Dag Hammarskjold, Groupe de Durban pour la justice climatique et *the Corner House*, disponible sur : <http://www.thecornerhouse.org.uk/pdf/document/carbonDDlow.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 13 avril 2007).

McKenzie Hedger, M., I. Brown, R. Connell, et M. Gawith (2000) "Climate Change: Assessing the Impacts – Identifying Responses", Londres : Ministère de l'Environnement, des Transports et des Regions, *UK Climate Impacts Programme*.

McKenzie Hedger, M. et J. Corfee-Morlot (2006) "Adaptation to Climate Change: What Needs to Happen Next? Report of a Workshop in the UK EU Presidency", Londres : Agence pour l'environnement et le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des affaires rurales

Meinshausen, M., B. Hare, T. Wigley, D. Van Vuuren, M. Den Elzen et R. Swart (2006), "Multi-gas emissions pathways to meet climate targets", *Climate Change*, 75(1-2) : 151–194.

---

Mitchell, T., T. Tanner et E. Wilkinson (2006) *“Overcoming the Barriers: Mainstreaming Climate Change Adaptation in Developing Countries”*, Institut d'études du développement et Tearfund.

Müller, B. and C. Hepburn (2006) *“IATAL – an outline proposal for an International Air Travel Adaptation Levy”*, Institut pour l'étude de l'énergie d'Oxford, disponible sur : <http://www.oxfordenergy.org/pdfs/EV36.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 1<sup>er</sup> avril 2007).

Nelson, V., K. Meadows, T. Cannon, J. Morton et A. Martin (2002) *“Uncertain predictions, invisible impacts, and the need to mainstream gender in climate change adaptations”*, *Gender and Development* 10 (2) : 51–9.

Newman, J. (2003) *“Environmental Benefits of Subsidy Removal in the German and United States Energy Sectors”*, rencontre d'experts techniques de l'OCDE sur les subventions nuisibles à l'environnement, 3–4 novembre 2003, Paris.

Osman-Elasha, B. et T. Downing (2007) *“Lessons Learned in Preparing National Adaptation Programmes of Action in Eastern and Southern Africa”*, article non-publié, Institut de l'environnement de Stockholm.

Oxfam International (2007) *“The World Can't Wait”*, Oxford: Oxfam International

Parks, B., M. Tierney, R. Hicks, et J.T. Roberts (à paraître) *“Greening Aid: Understanding Environmental Assistance to Developing Countries”*, Oxford : Presse universitaire d'Oxford.

Pembina Institute (2005) *“Government Spending on Canada's Oil and Gas Industry. Undermining Canada's Kyoto Commitment”*, Canada : Pembina Institute, disponible sur : <http://www.pembina.org/pdf/publications/GovtSpendingOnOilAndGasFullReport.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 13 avril 2007).

Raworth, K. et D. Stewart (2004). *“Critiques of the Human Development Index: a review”*, dans S. Fukuda-Parr et A.K.S. Kumar (eds.) *“Readings in Human Development”*, New Delhi : Presse universitaire d'Oxford.

Reid, H. et M. Alam (2005) *“Millennium Development Goals”*, *Tiempo* 54, disponible sur : <http://www.tiempocyberclimate.org/portal/archive/pdf/tiempo54low.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 11 avril 2007).

Schreck, C. et F. Semazzi (2004) *“Variability of the recent climate of Eastern Africa”*, *International Journal of Climatology* 24 (6) : 681–701.

SIDA (2007), *“Climate change – mitigation and adaptation”*. Programme avancé de formation internationale. Disponible sur : [www.smhi.se/foretag/m/kursverksamhet/sida/ClimateChange\\_web\\_brochure.pdf](http://www.smhi.se/foretag/m/kursverksamhet/sida/ClimateChange_web_brochure.pdf) (dernière consultation de l'auteur le 2 mai 2007)

Simms, A., D. Woodward, et P. Kjell (2004) *“Cast Adrift: How the Rich are Leaving the Poor to Sink in a Warming World”*, Londres : *New Economics Foundation*, disponible sur : [http://www.neweconomics.org/gen/news\\_CastAdrift.aspx](http://www.neweconomics.org/gen/news_CastAdrift.aspx) (dernière consultation de l'auteur le 11 avril 2007).

Singh, S. (2006) *“Canada taking action on climate change: the Canada Climate Change Development Fund”*, Présentation, Ministère des affaires étrangères du Canada. Disponible sur : [http://unfccc.int/files/meetings/workshops/other\\_meetings/application/vnd.ms-powerpoint/ss\\_canada.ppt#1](http://unfccc.int/files/meetings/workshops/other_meetings/application/vnd.ms-powerpoint/ss_canada.ppt#1) (dernière consultation de l'auteur le 2 mai 2007).

Sperling, F. (2003) *“Poverty and Climate Change: Reducing the Vulnerability of the Poor through Adaptation”*, disponible sur : [http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/envext.nsf/46ByDocName/PovertyandClimateChangeReducingtheVulnerabilityofthePoorthroughAdaptation/\\$FILE/PovertyAndClimateChangeReportPart12003.pdf](http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/envext.nsf/46ByDocName/PovertyandClimateChangeReducingtheVulnerabilityofthePoorthroughAdaptation/$FILE/PovertyAndClimateChangeReportPart12003.pdf) (dernière consultation de l'auteur le 3 avril 2007).

Stern, N. (2006) *“The Economics of Climate Change”*, Cambridge : Presse universitaire de Cambridge, disponible sur : [http://www.hm-treasury.gov.uk/independent\\_reviews/stern\\_review\\_economics\\_climate\\_change/sternreview\\_index.cfm](http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/sternreview_index.cfm) (dernière consultation de l'auteur le 12 avril 2007).

---

Thomas, D., H. Osbahr, C. Twyman, N. Adger, et B. Hewitson (2005) "*ADAPTIVE: Adaptations to Climate Change among Natural Resource-Dependent Societies in the Developing World: across the Southern African Climate Gradient*", Rapport technique No. 35 du Centre Tyndall pour la recherche sur le changement climatique, disponible sur : [http://www.tyndall.ac.uk/research/theme3/final\\_reports/t2\\_31.pdf](http://www.tyndall.ac.uk/research/theme3/final_reports/t2_31.pdf) (dernière consultation de l'auteur le 10 avril 2007).

Programme des Nations unies pour le développement (2006) *Human Development Report 2006*, New York : UNDP, disponible sur : <http://www.undp.org/hdr> (dernière consultation de l'auteur le 16 avril 2007).

Programme des Nations unies pour l'environnement et Agence internationale de l'Energie (2002) "*Reforming Energy Subsidies*", Nations Unies, disponible sur : <http://www.unep.fr/energy/publications/pdfs/En-SubsidiesReform.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 13 avril 2007).

Nations unies (1992) "*United Nations Framework Convention on Climate Change*", Genève : Nations Unies.

CCNUCC (2006), "*Share of proceeds to assist in meeting the costs of adaptation*", document d'information pour l'atelier de la CCNUCC sur le Fonds d'adaptation, Edmonton, Alberta, Canada, 3-5 mai 2006. disponible sur : [http://unfccc.int/files/cooperation\\_and\\_support/financial\\_mechanism/financial\\_mechanism\\_gf/application/pdf/adaptation\\_sop.pdf](http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/financial_mechanism/financial_mechanism_gf/application/pdf/adaptation_sop.pdf) (dernière consultation de l'auteur le 2 mai 2007).

UN Millennium Project (2005), "*Investing in Development: a Practical Plan to Achieve the Millennium Development Goals*", Londres : Earthscan.

Banque mondiale (2006), "*Clean Energy and Development: Towards an Investment Framework*", Vice Présidences de la Banque mondiale pour le développement socialement et écologiquement durable et l'infrastructure, Washington DC : Banque mondiale.

© Oxfam International mai 2007

Cet article a été rédigé par Kate Raworth avec le soutien de nombreux collègues d'Oxfam International dont Antonio Hill, Jeff Atkinson, Sarah Best, Phil Bloomer, Teresa Cavero, Celine Charveriat, Katherine Daniels, Gonzalo Fanjul, Lot Felizco, Richard Grahm, Matt Grainger, Duncan Green, Reinhard Hermle, Marita Hutjes, Chris Jochnick, Hetty Kovach, Max Lawson, Adrian Lovett, John Magrath, Gracykutty Middey, Maha el Nasser, Helen Palmer, Kimberly Pfeifer, Kevan Ray, Bernice Romero, Jackie Smith, Stanley So, Caroline Sweetman, Marilise Turnbull, Mary Wareham, Sabina Voogd, ainsi que beaucoup d'autres pour leurs commentaires.

Oxfam remercie les personnes suivantes pour leur assistance dans sa réalisation : Tom Athanasiou et Paul Baer (EcoEquity), Christian Barry, Rachel Berger (Practical Action), Sasha Blackmore, Angie Dazé (CARE International), Madeleen Helmer (FICR), Keith Hyams, Saleemul Huq (IIED), David James, Anna Kirkpatrick, Roman Krznaric, Benito Müller (Oxford Climate Policy), Thomas Pogge, Hannah Reid (IIED), Rachel Roach (Tearfund), J. Timmons Roberts, Pablo Suarez (FICR), Maarten van Aalst (FICR), Tao Van Dang (FICR) and Elike van Sluis (FICR) .

Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Ce texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche, à condition d'en mentionner la source de manière intégrale. Le détenteur des droits d'auteur demande que toute utilisation de ce type lui soit déclarée, à des fins d'évaluation d'impact. Pour la reproduction, en toute autre circonstance, ou la réutilisation dans d'autres publications, ou pour une traduction ou une adaptation, une autorisation de l'auteur est requise. Des frais peuvent être exigés. Courriel : [publish@oxfam.org.uk](mailto:publish@oxfam.org.uk)

Pour toute information sur les questions soulevées dans ce document, veuillez envoyer un courriel à : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

**Oxfam International** est une confédération de 13 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam France - Agir ici, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle-Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux organisations listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : [www.oxfam.org/fr](http://www.oxfam.org/fr)

<p><b>Oxfam Amérique</b> 226 Causeway Street, 5th Floor Boston, MA 02114-2206, Etats-Unis +1 617 482 1211 (Toll-free 1 800 77 OXFAM) Courriel : <a href="mailto:info@oxfamamerica.org">info@oxfamamerica.org</a> <a href="http://www.oxfamamerica.org">www.oxfamamerica.org</a></p>	<p><b>Oxfam Hong Kong</b> 17/F., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tel: +852 2520 2525 Courriel : <a href="mailto:info@oxfam.org.hk">info@oxfam.org.hk</a> <a href="http://www.oxfam.org.hk">www.oxfam.org.hk</a></p>
<p><b>Oxfam Australie</b> 156 George St., Fitzroy, Victoria 3065, Australie Tel: +61 3 9289 9444 Courriel : <a href="mailto:enquire@oxfam.org.au">enquire@oxfam.org.au</a> <a href="http://www.oxfam.org.au">www.oxfam.org.au</a></p>	<p><b>Intermón Oxfam (Espagne)</b> Roger de Llúria 15, 08010, Barcelona, Espagne Tel: +34 902 330 331 Courriel : <a href="mailto:info@intermonoxfam.org">info@intermonoxfam.org</a> <a href="http://www.intermonoxfam.org">www.intermonoxfam.org</a></p>
<p><b>Oxfam-en-Belgique</b> Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgique Tel: +32 2 501 6700 Courriel : <a href="mailto:oxfamsol@oxfamsol.be">oxfamsol@oxfamsol.be</a> <a href="http://www.oxfamsol.be">www.oxfamsol.be</a></p>	<p><b>Oxfam Irlande</b> Dublin Office, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Irlande Tel: +353 1 672 7662 Belfast Office, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK Tel: +44 28 9023 0220 Courriel : <a href="mailto:communications@oxfamireland.org">communications@oxfamireland.org</a> <a href="http://www.oxfamireland.org">www.oxfamireland.org</a></p>
<p><b>Oxfam Canada</b> 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tel: +1 613 237 5236 E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.ca">info@oxfam.ca</a> <a href="http://www.oxfam.ca">www.oxfam.ca</a></p>	<p><b>Oxfam Nouvelle-Zélande</b> PO Box 68357, Auckland 1145, Nouvelle Zélande Tel: +64 9 355 6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail: <a href="mailto:oxfam@oxfam.org.nz">oxfam@oxfam.org.nz</a> <a href="http://www.oxfam.org.nz">www.oxfam.org.nz</a></p>
<p><b>Oxfam France - Agir ici</b> 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tel: + 33 1 56 98 24 40. Courriel : <a href="mailto:info@oxfamfrance.org">info@oxfamfrance.org</a> <a href="http://www.oxfamfrance.org">www.oxfamfrance.org</a></p>	<p><b>Oxfam Novib (Pays-Bas)</b> Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, La Haye, Pays-Bas Tel: +31 70 342 1621 Courriel : <a href="mailto:info@oxfamnovib.nl">info@oxfamnovib.nl</a> <a href="http://www.oxfamnovib.nl">www.oxfamnovib.nl</a></p>
<p><b>Oxfam Allemagne</b> Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Allemagne Tel: +49 30 428 50621 Courriel : <a href="mailto:info@oxfam.de">info@oxfam.de</a> <a href="http://www.oxfam.de">www.oxfam.de</a></p>	<p><b>Oxfam Québec</b> 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montreal, Quebec, H3J 2Y2, Canada Tel: +1 514 937 1614 Courriel : <a href="mailto:info@oxfam.qc.ca">info@oxfam.qc.ca</a> <a href="http://www.oxfam.qc.ca">www.oxfam.qc.ca</a></p>
<p><b>Oxfam GB</b> Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-uni Tel: +44 1865 473727 Courriel : <a href="mailto:enquiries@oxfam.org.uk">enquiries@oxfam.org.uk</a> <a href="http://www.oxfam.org.uk">www.oxfam.org.uk</a></p>	

**Secrétariat d'Oxfam International:** Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, UK  
Tel: +44 1865 339100 Courriel : [information@oxfaminternational.org](mailto:information@oxfaminternational.org). Site web:  
[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

**Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International :**

Courriel : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

**Washington :** 1100 15th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20005-1759, Etats-Unis, Tel: +1 202 496 1170.

**Bruxelles :** Rue Philippe le Bon 15, 1000 Bruxelles, Belgique, Tel: +322 502 0391.

**Genève :** 15 rue des Savoises, 1205 Genève, Suisse, Tel: +41 22 321 2371.

---

**New York** : 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, Etats-Unis, Tel: +1 212 687 2091.

**Organisations liées à Oxfam.** Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International :

**Oxfam Japon** Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japon

Tel: + 81 3 3834 1556. Courriel : [info@oxfam.jp](mailto:info@oxfam.jp) Web site: [www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp)

**Oxfam Trust en Inde** B - 121, Second Floor, Malviya Nagar, New Delhi, 1100-17, Inde

Tel: + 91 11 2667 3 763. Courriel: [info@oxfamint.org.in](mailto:info@oxfamint.org.in) Site web: [www.oxfamint.org.in](http://www.oxfamint.org.in)

**Membre observateur d'Oxfam.** L'organisation suivante est actuellement membre observateur d'Oxfam et travaille vers une possible adhésion totale :

**Fundación Rostros y Voces (Mexique)** Alabama No. 105 (esquina con Missouri), Col. Napoles, C.P.

03810 Mexico, D.F., Tel/Fax: + 52 55 5687 3002. Courriel : [comunicacion@rostrosyvoces.org](mailto:comunicacion@rostrosyvoces.org)

Site web: [www.rostrosyvoces.org](http://www.rostrosyvoces.org)